



Hain Celestial Group  
CODE DE  
**CONDUITE**  
**PROFESSIONNELLE**  
**ET D'ÉTHIQUE**

**CONSTRUIRE UN AVENIR MEILLEUR**



**CONSTRUIRE UN AVENIR MEILLEUR**

Ce qui nous motive	4
Ce qui nous guide	5
Ce qui est attendu de notre part	7
Ce que nous pouvons faire	10

**UNE MEILLEURE ENTREPRISE**

<b>Pratiques équitables</b>	
Antitrust et concurrence	19
Marketing et publicité	21
Lutte contre la corruption	23
Informations privilégiées	25
<b>Responsabilité</b>	
Qualité et sécurité des produits	26
Cadeaux et divertissements	27
Tenue de dossiers exacts	29
Lutte contre le blanchiment d'argent et Financement du terrorisme	31
<b>Confiance et transparence</b>	
Protection de la vie privée et Données personnelles	32
Conflits d'intérêts	33
Travailler avec des tiers	35

**UNE DERNIÈRE CHOSE**

3

11

18

36

45

46

**UN MEILLEUR LIEU DE TRAVAIL**

<b>Nos employés</b>	
Diversité et inclusion	12
Lieu de travail respectueux	13
Santé et sécurité	14
Les actifs de notre société	15
Informations confidentielles	17

**UN MONDE MEILLEUR**

<b>Une responsabilité mondiale</b>	
Commerce international	37
Droits de l'homme, anti-esclavage et travail des enfants	39
L'environnement	40
Bonne citoyenneté d'entreprise	41
Activités caritatives et politiques	42
<b>Communications</b>	
Parler au nom de notre société	43
Médias sociaux	44

**VOS RESSOURCES**

## UN MESSAGE DE NOTRE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



Je me réjouis de faire partie de Hain Celestial tandis que nous entreprenons cette transformation et entamons le chapitre suivant de l'histoire de la société. Nos employés ont contribué à bâtir cette grande entreprise, qui a été la première à vendre des produits organiques, naturels, et meilleurs pour la santé et à encourager les individus à opter pour des choix plus sains, pour eux-mêmes et pour leurs familles. Depuis plus de 25 ans, cette société fournit d'excellents produits innovants aux consommateurs tout en continuant à se concentrer sur la qualité et la sécurité des produits. Ce faisant, nous avons travaillé dur pour gagner la confiance de nos consommateurs et clients.

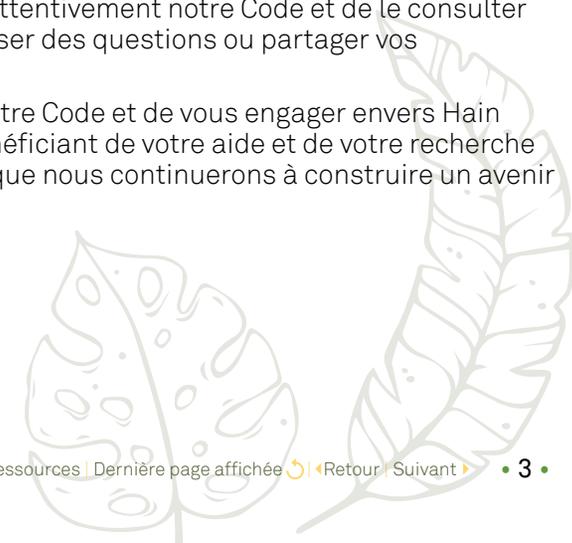
Alors que nous regardons vers l'avenir, nous avons une formidable opportunité pour continuer à bâtir la société et développer la culture que nous souhaitons instaurer chez Hain Celestial. Non seulement est-il important pour nous de nous appliquer à rétablir la santé de cette société, mais il est encore plus important de nous concentrer sur « la manière » dont nous allons poursuivre notre voyage vers un Hain Celestial plus sain.

Nous avons les composantes nécessaires pour construire un avenir meilleur, à savoir, des employés formidables et des marques de classe mondiale. Notre bonne réputation et notre réussite continue dépendent de chacun d'entre nous. Nous devons agir avec intégrité et prendre des décisions conformes aux valeurs éthiques. Alors que nous poursuivons nos objectifs et affrontons les défis inhérents à une entreprise engagée dans un processus de transformation et exerçant des activités commerciales dans le monde entier, nous devons tous être guidés par notre Code de conduite professionnelle et d'éthique. Cela nous aidera à interagir de manière responsable avec les autres, à prendre de bonnes décisions, et à gérer toutes les situations en faisant preuve d'intégrité. Chaque personne doit être convaincue que, dans le cadre de ses échanges avec Hain Celestial, la société agira toujours conformément aux normes éthiques les plus rigoureuses.

L'idée principale à retenir de ce message est que : vos actions comptent vraiment. Vous êtes un ambassadeur de notre société, qui représente Hain Celestial et ses marques dans le monde entier. C'est pourquoi il est tellement important de lire attentivement notre Code et de le consulter régulièrement. Assurez-vous de le comprendre et de poser des questions ou partager vos préoccupations si quelque chose n'a pas de sens.

Je tiens à vous remercier personnellement d'adopter notre Code et de vous engager envers Hain Celestial et le voyage que nous allons entreprendre. Bénéficiant de votre aide et de votre recherche constante d'intégrité et d'excellence, je suis convaincu que nous continuerons à construire un avenir meilleur en confirmant notre réputation de société exceptionnelle.

**Mark L. Schiller**  
Président-directeur général





## CE QUI NOUS MOTIVE

Nos principes directeurs fournissent l'inspiration et la motivation nécessaires pour fabriquer des produits qui présentent un intérêt pour les individus et notre planète.



## NOS PRINCIPES DIRECTEURS





## CE QUI NOUS GUIDE

Notre industrie et le monde qui nous entoure évoluent rapidement. Chez Hain Celestial, nous savons qu'il est essentiel d'évoluer rapidement, au rythme du changement. Cependant, nous ne devons jamais oublier qu'il est important de respecter les normes d'éthique et d'intégrité les plus rigoureuses. C'est la raison pour laquelle nous avons créé notre Code de conduite professionnelle et d'éthique : ***pour traduire nos principes directeurs en actions.***

### Le contenu

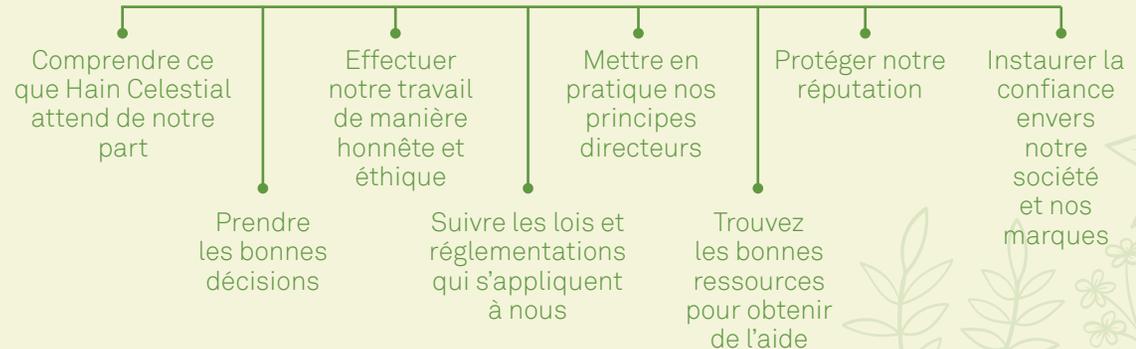
Notre Code renferme divers outils pour permettre à chacun d'entre nous de rester fidèle à nos principes directeurs, dans le cadre de notre travail quotidien. Il énonce nos normes éthiques et il nous aide à comprendre les lois et réglementations qui s'appliquent à Hain Celestial, ses responsables, administrateurs et employés. Mais il offre bien plus qu'une simple liste de choses à faire et de choses à ne pas faire. Le Code aborde des préoccupations spécifiques qui pourraient apparaître sur le lieu de travail.

Bien que le Code ne couvre pas toutes les situations qui risquent de se présenter, nous espérons qu'il fournit des conseils qui permettront à chaque employé de prendre de bonnes décisions et de trouver les ressources adéquates pour obtenir de l'aide. En lisant le Code, vous remarquerez qu'il se réfère à des politiques spécifiques de la société. Assurez-vous de consulter ces politiques qui traitent des sujets concernés de manière plus détaillée.



## MATIÈRE À RÉFLEXION

Il existe beaucoup de bonnes raisons de lire le Code. Il nous aide à :

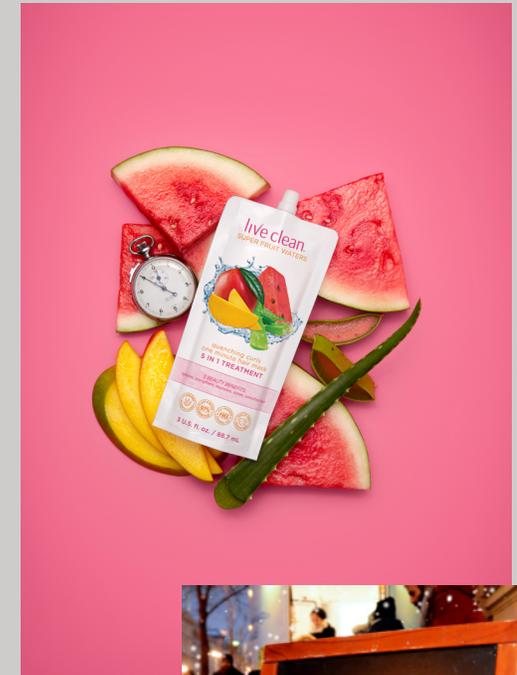


### À l'intention de qui

Ce Code s'applique à chacun d'entre nous en tant qu'employés de Hain Celestial, où que nous travaillions dans le monde, ou quel que soit notre emploi, y compris les responsables et administrateurs, et les employés à temps plein, à temps partiel et temporaires. Vous devez également contribuer à garantir que toute personne qui travaille en notre nom, tels que les consultants, parties contractantes, agents, distributeurs, partenaires commerciaux et fournisseurs, respectent le Code. Personne, à aucun niveau de notre société, n'est autorisé à demander, ou à demander à quelqu'un d'autre qui travaille en notre nom, d'enfreindre notre Code, nos politiques ou la loi.

Il y a aussi un autre point à garder présent à l'esprit lorsque vous lisez le Code : Hain

Celestial respecte vos droits. Vous devez toujours vous sentir libre de partager tout ce que vous observez avec votre responsable ou superviseur, ou toute autre ressource mentionnée dans le Code. De même, rien dans notre Code n'a pour but d'interférer avec votre droit de parler d'actes répréhensibles qui soulèvent des préoccupations collectives, ou de participer à des activités de syndicat, de comité d'entreprise, d'organisation du travail, ou de négociation collective, qui sont protégées en vertu des lois sur l'emploi des pays dans lesquels nous opérons. En outre, rien dans cette politique ne vous empêche de fournir des informations aux autorités gouvernementales en ce qui concerne d'éventuelles violations de la loi.





## CE QUI EST ATTENDU DE NOTRE PART

En tant que membre de l'équipe Hain Celestial, chacun d'entre nous partage la responsabilité de donner le meilleur de lui-même et de faire ce qui est juste pour notre société, et nos employés, actionnaires, clients et consommateurs.

Nous avons tous l'obligation de :

**Agir toujours avec intégrité** : Faites resplendir l'intégrité dans chaque interaction et chaque décision commerciale. Rappelez-vous que vos actions sont le reflet de notre société.

**Respecter la loi et nos politiques** : Diverses lois s'appliquent à votre travail. Assurez-vous de les connaître et de les suivre, ainsi que notre Code et nos politiques.

**Dire quelque chose** : Vous avez une voix, et nous voulons l'entendre. [Exprimez-vous](#) si vous voyez ou suspectez une violation, ou si vous avez simplement une préoccupation.

Les superviseurs ont des responsabilités supplémentaires :

**Donner un bon exemple** : Votre équipe observe et copie ce que vous faites, de vos actions à vos comportements. Faites toujours preuve d'intégrité et montrez que vous soutenez notre Code et nos principes directeurs.

**CONSTRUIRE UN AVENIR MEILLEUR** : Ce qui est attendu de notre part

**Être un guide** : Veillez à connaître le Code pour être prêt à répondre aux questions de votre équipe. Vous ne connaissez pas une réponse ? Aidez alors à trouver les bonnes ressources. Faites la promotion du Code, soulignez son importance et encouragez votre équipe à le lire.

**Ouvrir votre porte** – Inspirez la confiance en informant les membres de votre équipe que vous êtes prêt à les écouter lorsqu'ils ont besoin de parler ou ont des questions. Ne traitez jamais à la légère leurs préoccupations et empêchez le recours à des représailles contre ceux qui ont le courage de s'exprimer.

**Être proactif** : Proposez d'aider sans enquêter par vous-même. Nous comptons sur vous pour signaler les préoccupations par le biais des canaux appropriés et rechercher de l'aide pour résoudre les problèmes qui apparaissent.





## PRINCIPE ESSENTIEL

**Q :** *Je travaille dans un pays où les coutumes locales semblent entrer en conflit avec notre Code. Que dois-je faire ?*

**R :** *Les lois et les coutumes diffèrent d'un pays à l'autre. Notre politique prévoit que tous nos responsables, administrateurs et employés respectent toujours les exigences les plus strictes et agissent en tout temps conformément au Code. En cas de doutes, contactez le [directeur juridique](#) qui vous conseillera.*

### Lorsque le Code est violé

Si une loi ou une politique a été enfreinte, il en est de même de notre Code. Pour Hain Celestial, toute violation du Code est grave et pourrait entraîner des mesures correctives ou disciplinaires, voire une cessation d'emploi potentielle. Si une loi n'a pas été respectée, les conséquences pourraient être encore plus graves, dont d'éventuelles amendes ou poursuites pénales.

Le Code est également violé lorsqu'une personne détourne son regard en ignorant une faute ou encourage quelqu'un d'autre à agir contrairement à la loi ou à l'éthique. Si vous êtes témoin d'une violation de la loi ou d'une politique, il vous incombe de [le signaler](#).

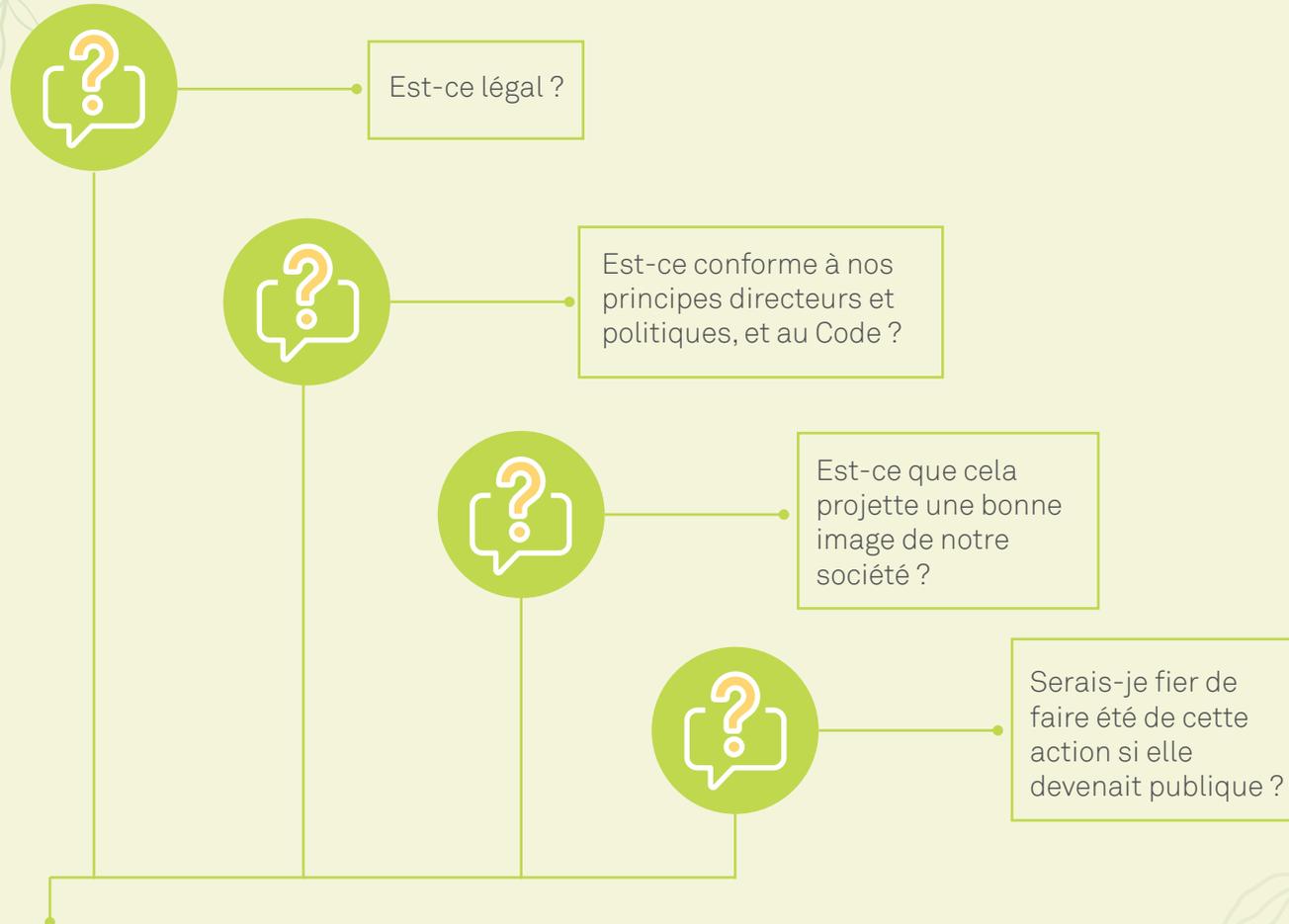
### Exemptions prévues au Code

Les exemptions ou exceptions prévues au Code pour les employés ou mandataires sociaux non exécutifs peuvent uniquement être accordées par le directeur juridique de Hain Celestial. Seul le Comité de gouvernance d'entreprise et de nomination de notre Conseil d'administration peut accorder des exemptions aux administrateurs ou responsables exécutifs.



## C'EST VOTRE DÉCISION FAITES EN SORTE QUE CE SOIT LA BONNE

Chaque jour, nous prenons d'innombrables décisions dans le cadre de notre travail. Comment pouvons-nous nous assurer que ce sont toutes de bonnes décisions ? Il n'est pas toujours facile de savoir comment bien agir. Lorsque vous avez des doutes, posez-vous les questions suivantes :



Avez-vous répondu « Oui » à toutes ces questions ? Si c'est le cas, parfait ! Vous pouvez probablement continuer. Si vous avez répondu « Non » ou « Je ne suis pas sûr » à l'une quelconque de ces questions, marquez un temps d'arrêt. Avant d'agir, examinez à nouveau les mesures que vous comptez prendre et demandez conseil – c'est toujours préférable au lieu d'aller de l'avant et de commettre un acte qui pourrait ne pas être correct.



## CE QUE NOUS POUVONS FAIRE

Chez Hain Celestial, la communication ouverte est essentielle. Cela signifie de veiller à ce que tout le monde se sente à l'aise et en confiance pour partager des questions ou des préoccupations. Si vous pensez que quelqu'un a violé le Code, nos politiques ou la loi, ou si une situation particulière vous préoccupe, vous avez le devoir de partager vos préoccupations, même lorsque vous n'êtes pas sûr qu'une faute ait été commise.

Contactez les ressources suivantes en cas de préoccupation :

- Votre superviseur
- Votre représentant local des ressources humaines
- Le directeur juridique et le directeur de la conformité
- Ou, pour les questions financières, le directeur financier, le directeur comptable et le Comité d'audit

Si vous êtes gêné de vous exprimer directement, vous avez une autre option : la [ligne d'assistance dédiée à la conduite professionnelle](#). C'est une ressource que vous pouvez utiliser 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 en cas de préoccupations. La ligne d'assistance dédiée à la conduite professionnelle est gérée par un service tiers indépendant et vous permet de signaler vos préoccupations de manière anonyme (lorsque la loi l'autorise) dans votre langue locale.

### Pour accéder à la ligne d'assistance dédiée à la conduite professionnelle :

Depuis les États-Unis et le Canada, appelez le :  
1 (800) 461-9330

Pour les instructions de numérotation concernant d'autres pays, consultez la section [Vos ressources](#) qui figure à la fin du Code.

Ou allez en ligne :

[Ethicshelpline.hain.com](http://Ethicshelpline.hain.com)

### Que se passe-t-il ensuite ?

Nous traitons tous les rapports que nous recevons en faisant preuve de délicatesse et de discrétion, et en protégeant votre confidentialité, dans toute la mesure du possible. Tous les rapports font l'objet d'une

**CONSTRUIRE UN AVENIR MEILLEUR** : Ce que nous pouvons faire

enquête et sont traités au plus tôt. En cas de violation de la loi, nous sommes également susceptibles de signaler l'incident aux autorités gouvernementales. Nous sommes tous individuellement tenus de coopérer pleinement avec toutes les enquêtes qui en résultent.

### Aucunes représailles

Lorsque vous vous exprimez, il est essentiel que vous le fassiez sans aucune gêne et en toute confiance, et vous ne devriez pas craindre d'être victime de représailles pour avoir communiqué une préoccupation. C'est pourquoi nous interdisons toutes formes de représailles contre toute personne qui partage une préoccupation de bonne foi ou participe à une enquête. Même si votre rapport de signalement ne peut pas être justifié ou s'avère inexact, s'il est établi de bonne foi, nous ne tolérerons aucun recours à des représailles à votre encontre.



## MATIÈRE À RÉFLEXION

Quelle que soit la méthode que vous utilisez pour établir votre rapport de signalement, ce qui est le plus important est de vous exprimer. Lorsque vous le faites, vous nous aidez à identifier les activités qui pourraient nuire à notre société, notre réputation, nos clients ou nos consommateurs.



## PIÈRE D'ASSISE

[Processus d'enquête et Politique de non-représailles](#)



## UN MEILLEUR LIEU DE TRAVAIL

Tout comme nous travaillons pour fournir des produits sains et bénéfiques, nous nous efforçons de maintenir un lieu de travail tout aussi positif.

### Nos employés

- Diversité et inclusion
- Lieu de travail respectueux
- Santé et sécurité
- Les actifs de notre société
- Informations confidentielles



## DIVERSITÉ ET INCLUSION

*Nous trouvons de la force dans la diversité et nous l'intégrons dans toutes ses formes.*



Les employés ont toujours été l'actif le plus précieux de Hain Celestial. Ils sont le cœur même de notre entreprise, et nous pensons que chaque employé doit sentir qu'il est encouragé, respecté et le bienvenu parmi nous. La diversité et l'inclusion stimulent la réussite, et nous estimons que les antécédents et expériences divers de nos employés sont essentiels pour nous aider à continuer à livrer des produits innovants à nos clients. Nous comptons sur vous pour reconnaître la valeur de cette diversité et nous aider à maintenir un environnement positif et inclusif, ce qui est primordial pour assurer notre réussite.

## FAITES-EN UNE RÉALITÉ

**Promouvoir l'équité.** Donner aux autres une chance égale de réussir en respectant toutes les lois sur l'emploi qui s'appliquent à notre entreprise. Cela signifie de mettre en pratique l'égalité des chances lorsqu'il s'agit de prendre des décisions concernant l'embauche, la rémunération, la formation, les promotions ou tout autre aspect de l'emploi.

Ne basez jamais de décision sur des caractéristiques telles que :

- Race
- Couleur
- Religion
- Croyances
- Genre (et grossesse)
- Orientation sexuelle
- Identité sexuelle
- État civil ou situation familiale
- Âge
- Origine nationale
- Ascendance
- Invalidité
- Informations génétiques
- Ancien combattant ou statut militaire
- Citoyenneté
- Affiliation politique
- Toute autre caractéristique protégée par la loi

**Entendre et être entendu.** Assurez-vous que tout le monde a une voix dans notre société. Écoutez les idées des autres et accueillez favorablement leurs contributions. Si vous constatez ou suspectez une injustice ou une éventuelle discrimination dans le cadre d'un aspect quelconque de l'emploi, [exprimez-vous](#) immédiatement.

*Les employés doivent connaître les politiques de Hain Celestial qui s'appliquent spécifiquement à leur site.*



### MATIÈRE À RÉFLEXION

Nous sommes un employeur qui offre des chances égales d'emploi. Si vous prenez des décisions d'emploi, basez-les uniquement sur des facteurs pertinents tels que :

- Performance
- Capacités
- Qualifications
- Mérite individuel



### PRINCIPE ESSENTIEL

**Q :** *Je crois que je n'ai pas obtenu de promotion à cause de mon âge. Je ne veux pas en parler à mon superviseur parce que c'est lui qui a pris cette décision. Y a-t-il quelque chose que je peux faire ?*

**R :** *Oui. Vous devez [vous exprimer](#) immédiatement. Hain Celestial exige que toutes les décisions relatives à l'emploi, y compris les décisions concernant la promotion, soient prises de manière équitable, sans tenir compte de l'âge de l'employé. Si vous êtes la personne la plus qualifiée pour le poste mais que vous n'avez pas été promue, nous devons être mis au courant de cette situation.*



## LIEU DE TRAVAIL RESPECTUEUX

*Nos interactions avec les autres se fondent sur un respect mutuel.*

Nous avons tous la responsabilité de promouvoir une atmosphère exempte de harcèlement et d'autres comportements inappropriés. Nous donnons le meilleur de nous-mêmes lorsque nous travaillons en équipe, mais le travail en équipe est infructueux en la présence de harcèlement ou d'intimidation autorisé(e). Nous voulons exclure ce comportement de notre lieu de travail, et chaque employé joue un rôle à cet égard. Vous pouvez aider en encourageant une atmosphère de travail en équipe et des échanges respectueux.

## FAITES-EN UNE RÉALITÉ

**Reconnaître le harcèlement.** Le harcèlement se produit lorsque le comportement d'une personne crée un environnement de travail abusif, hostile ou intimidant, ou interfère avec le travail de quelqu'un d'autre. Ce comportement peut être verbal, physique, visuel ou électronique, et il est généralement basé sur des caractéristiques personnelles. Le harcèlement n'est pas toujours intentionnel, mais il est contraire à tout ce que nous défendons et il n'est pas toléré.



## MATIÈRE À RÉFLEXION

Le harcèlement peut prendre les formes suivantes :

- Mots dégradants (par voie écrite ou orale)
- Blagues basées sur des caractéristiques personnelles
- Remarques et blagues sur l'ethnicité
- Gestes
- Partage ou affichage de contenus offensants
- Flirt sexuel
- Intimidation ou abus émotionnel

**Rester attentif au harcèlement sexuel.** Ce type de harcèlement implique des avances sexuelles ou attouchements indésirables ou répétés, des demandes de faveurs sexuelles, de partage de contenu sexuel ou d'autres comportements verbaux ou physiques inappropriés.

**Aider à arrêter l'intimidation.** Ce harcèlement se produit lorsque quelqu'un est traité avec malveillance ou est victime de menaces physiques ou émotionnelles. L'intimidation peut comprendre des menaces verbales ou physiques, voire un sabotage. Elle peut également impliquer des abus de la part de plusieurs employés, prenant la forme d'intimidation collective.

**Nous le faire savoir.** Si vous observez ou suspectez un traitement injuste ou un harcèlement, ou si vous en êtes vous-même la victime, ne fermez pas les yeux. Vous êtes tenu de vous exprimer : nous sommes tous tenus de le faire. Adressez-vous donc à votre superviseur ou représentant local des ressources humaines, ou contactez [la ligne d'assistance dédiée à la conduite professionnelle](#).

**Être respectueux.** Traitez les autres avec bienveillance dans le cadre de chaque interaction. Soyez conscient de la manière dont vos actions affectent les autres, et surveillez tout signe de harcèlement dans vos propres actions et dans les actions des autres. Rappelez-vous que nos actions peuvent avoir un impact sur les personnes qui nous entourent et les mettre mal à l'aise, même si elles ne les visent pas.

Si vous avez des questions sur le harcèlement ou nos politiques, contactez votre représentant local des ressources humaines.



## PRINCIPE ESSENTIEL

**Q :** *Tandis que nous dinions avec un client, un collègue a fait des remarques inappropriées sur mon apparence. Comme nous étions en dehors de notre cadre de travail, s'agit-il d'un harcèlement sur le lieu de travail, et dois-je le signaler ?*

**R :** *Oui. Le harcèlement peut se produire en dehors du travail, p. ex., lors d'événements parrainés par la société. [Exprimez-vous](#) immédiatement à propos de cet incident. Nous devons connaître tout harcèlement potentiel, et nous ne tolérerons aucun recours à des représailles contre quiconque le signale.*

**Q :** *Un haut dirigeant de la société cherche à me séduire. Cela me met mal à l'aise, mais j'hésite à le signaler par peur de perdre mon emploi. Dois-je le garder pour moi ?*

**R :** *Non. Le harcèlement est inacceptable, et il est interdit à tous les employés de Hain Celestial de se livrer à un quelconque harcèlement. [Exprimez-vous](#) immédiatement à ce sujet. Nous insistons à nouveau sur le fait que nous devons être mis au courant de tout harcèlement potentiel, et nous ne tolérerons aucun recours à des représailles contre quiconque le signale.*



## SANTÉ ET SÉCURITÉ

*Notre engagement envers la sécurité s'étend au-delà de nos produits pour inclure un environnement de travail sain et sécurisé.*

Un lieu de travail sûr est votre droit, et nous sommes tous responsables d'assurer la sécurité de notre lieu de travail. La société fait tout son possible pour sécuriser votre lieu de travail, mais nous comptons sur vous pour suivre nos normes et procédures de sécurité, et la loi, et surveiller et signaler tout élément potentiellement dangereux.



## FAITES-EN UNE RÉALITÉ

**Nous garder en sécurité.** Protégez votre identité et empêchez les personnes non autorisées de pénétrer dans nos établissements. Restez attentif à toute activité suspecte, et si vous voyez ou soupçonnez que quelque chose pourrait nuire à des personnes ou à nos installations, signalez immédiatement vos préoccupations à votre superviseur ou représentant local **responsable des questions de sécurité**.

**Arrêter la toxicomanie.** Notre lieu de travail est exempt de drogue : vous devez donc comprendre et suivre nos politiques en matière d'alcool et de drogue. Nous autorisons uniquement la consommation d'alcool lors de certains événements Hain Celestial, et non pas lorsque vous travaillez. Veillez à ne jamais posséder, utiliser, vendre ou proposer des drogues illicites ou autres substances réglementées, et ne tentez pas de travailler, d'utiliser des équipements ou de conduire un véhicule en étant sous l'emprise d'une quelconque substance.

**Arrêter la violence sur le lieu de travail.** La violence n'a pas de place dans notre société. Contribuez à l'exclusion de notre lieu de travail en restant attentif aux actes tels que les agressions physiques, images ou messages violents, menaces, intimidations ou dommages matériels. N'oubliez pas que nous interdisons la présence d'armes de quelque nature que ce soit (y compris les armes à feu, massues ou autres dispositifs principalement utilisés pour infliger des blessures) dans les sites qui nous appartiennent, ou lorsque vous effectuez des voyages d'affaires pour Hain Celestial (sauf si la loi en vigueur l'autorise expressément).

**Signaler les conditions dangereuses, incidents de sécurité et blessures.** Si vous avez connaissance de situations dangereuses sur votre lieu de travail, y compris les établissements de fabrication, ou si vous avez subi ou constaté des incidents ou blessures en matière de sécurité, signalez-les immédiatement à votre superviseur ou représentant local **responsable des questions de sécurité**.



## LES ACTIFS DE NOTRE SOCIÉTÉ

*Nos actifs sont essentiels à notre activité et nous nous efforçons donc au mieux de les protéger.*

Nous partageons une relation de confiance avec notre société. Hain Celestial nous fait confiance en nous donnant accès à ses actifs, qu'il s'agisse de biens physiques ou de propriété intellectuelle. Nous célébrons cette confiance en manifestant de la fierté à l'égard de notre société et en utilisant ces actifs avec prudence et de manière responsable.

## FAITES-EN UNE RÉALITÉ

**Protéger ce qui nous appartient.** Faites preuve de discernement dans l'exercice de votre travail quotidien pour éviter que nos actifs ne soient perdus, volés, gaspillés ou mal utilisés. Apprenez à reconnaître ces actifs, qui comprennent :

**Biens physiques :** Les éléments tangibles qui nous aident à accomplir notre travail, tels que les bâtiments, machines, équipements de bureau, ordinateurs portables et de bureau, téléphones portables, le matériel informatique, les outils et matériaux informatiques, matières premières et produits finis. Gardez ces éléments en



sécurité et utilisez-les conformément à nos politiques et à leur objectif prévu, non pas pour en retirer un avantage personnel.

**Actifs électroniques :** Tout ce qui est accessible ou stocké sous forme électronique, comme notre réseau, nos systèmes de messagerie électronique et messagerie vocale, notre accès Internet, nos bases de données et logiciels.

**Données personnelles :** Toute information pouvant être utilisée pour identifier nos employés ou d'autres personnes physiques, telle que les numéros d'identification émis par



le gouvernement, ou qui font référence à l'identité physique, physiologique, mentale, économique, culturelle ou sociale d'une personne, y compris les données des ressources humaines.

**Actifs financiers :** Les actifs liés à nos finances, tels que les liquidités, les dépôts sur des comptes bancaires, ou tout autre instrument financier fréquemment négocié ou pouvant être converti en liquidités. Sécurisez nos finances aussi soigneusement que vous le feriez pour vos propres finances.



## PIERRE D'ASSISE

### Politiques et procédures informatiques



## PRINCIPE ESSENTIEL

**Q :** *Au cours d'une séance de travail, nous discutons d'un nouveau produit innovant qui devait être lancé cette année. J'ai vu qu'une collègue prenait des photos du produit, et quand je lui ai demandé pourquoi, elle m'a répondu qu'elle allait les communiquer à un fournisseur. Est-ce acceptable ?*

**R :** *Non, c'est inacceptable. Ces informations font partie de notre propriété intellectuelle. Dites-lui de ne pas communiquer les photos et contactez le service juridique. Même s'il s'agit d'un fournisseur avec lequel nous travaillons actuellement, elle ne doit pas partager ce type d'informations en l'absence d'une autorisation et de la mise en place d'un accord approprié.*

**Q :** *J'ai du mal à mémoriser des mots de passe longs qui comprennent des combinaisons aléatoires de lettres, chiffres et majuscules. J'aime utiliser des mots de passe faciles à mémoriser pour mes comptes, comme « bienvenue12345 ». Puis-je utiliser un mot de passe simple pour mon compte e-mail Hain Celestial ?*

**R :** *Non. Nous avons besoin de vous pour nous aider à protéger nos systèmes informatiques, nos biens corporels, et nos actifs électroniques, financiers et incorporels, en utilisant des mots de passe complexes pour prévenir les failles de sécurité.*

**Actifs incorporels :** Les actifs que vous ne pouvez pas voir ou toucher, mais qui sont précieux pour notre société, tels que notre réputation, nos idées et secrets commerciaux, le développement de nos produits, les droits d'auteur, marques de commerce ou brevets. Empêcher que ces actifs ne soient endommagés ou divulgués.

**Propriété intellectuelle :** Type d'actif incorporel que nous créons grâce à notre travail et qui nous rend uniques et préserve notre compétitivité. Utilisez notre propriété intellectuelle avec précaution, ne permettez jamais à quiconque extérieur à Hain d'y accéder ou de l'utiliser sans autorisation. Ces actifs comprennent :

- Noms de marque, logos, marques commerciales, brevets et droits d'auteur
- Contenus créatifs, y compris les contenus marketing et le contenu de la marque
- Plans commerciaux, stratégies, secrets commerciaux et autres informations exclusives

**Éviter toute mauvaise utilisation.** Tous nos actifs appartiennent à notre société. Protégez nos actifs physiques comme vous le feriez pour vos propres actifs physiques en les sécurisant pour éviter le vol ou la falsification. Protégez nos actifs informationnels en suivant nos politiques, ainsi que nos procédures de sécurité informatique et réseau, afin d'empêcher tout accès non autorisé. Si vous êtes au courant d'un problème lié à la sécurité, signalez-le immédiatement au service d'assistance informatique.

### Pratiquer une bonne cybersécurité.

Rappelez-vous que vous êtes notre première

ligne de défense en matière de violation de la sécurité. Créez des mots de passe forts, mettez-les à jour si nécessaire, et ne les partagez jamais. Méfiez-vous également des escroqueries d'hameçonnage : ne cliquez jamais sur des liens suspects qui figurent dans des e-mails, même si l'e-mail semble provenir de quelqu'un que vous connaissez. Si vous recevez un e-mail suspect, signalez-le immédiatement au service d'assistance informatique. Vous ne devez pas non plus accéder à votre compte de messagerie personnel en utilisant les appareils réservés aux activités professionnelles. Remplissez votre rôle dans le cadre de la prévention de logiciels malveillants, et préservez l'intégrité de nos systèmes en vous abstenant d'installer des logiciels non autorisés ou d'utiliser des services de réseau non approuvés.

**Communiquer avec soin.** Toutes les données et communications envoyées ou reçues par le biais de nos systèmes électroniques ou téléphoniques appartiennent à Hain Celestial. Nous nous réservons le droit de surveiller ces communications et les divulguer aux autorités, conformément à la loi.



## MATIÈRE À RÉFLEXION

Saviez-vous que nous avons également le devoir de protéger la propriété intellectuelle appartenant à d'autres individus ou organisations ?

**Traitez-la** aussi soigneusement que vous le feriez pour votre propre propriété intellectuelle.

**Utilisez-la** de manière appropriée et uniquement lorsque cela est autorisé.



## INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

*Nos informations confidentielles nous rendent uniques et compétitifs. Elles constituent un autre actif de la société, et il nous appartient de les protéger.*

Nos employés ont accès à toutes sortes d'informations : sur nos activités, produits, fournisseurs, clients, pour ne citer que quelques exemples. La plupart de ces informations sont confidentielles et, en tant qu'employés, nous comprenons que nous sommes tenus de les protéger contre tout accès ou toute divulgation non autorisé(e) ou toute mauvaise utilisation.

### FAITES-EN UNE RÉALITÉ

**Protéger ce qui est confidentiel.** Dans le cadre de vos activités professionnelles quotidiennes, vous êtes susceptible de prendre connaissance de diverses informations sur Hain Celestial ou nos fournisseurs, clients ou partenaires commerciaux, qui sont sensibles ou non rendues publiques. Faire état de ces informations confidentielles pourrait être préjudiciable pour nous et pour nos fournisseurs et clients.

Exemples d'informations confidentielles :

- Nouveaux produits ou plans marketing
- Recettes ou formulations de produits
- Processus et stratégies de fabrication
- Budgets et autres prévisions
- Ventes et bénéfices
- Nos employés, clients, co-fabricants ou fournisseurs
- Acquisitions, fusions ou cessions potentielles

**Ne pas les partager.** Si vous avez besoin d'accéder à des informations confidentielles, consultez uniquement celles dont vous avez besoin pour effectuer votre travail, et ne les partagez jamais avec une quelconque personne qui n'en a pas légitimement besoin dans une perspective professionnelle. Cela inclut toute personne à l'intérieur ou à l'extérieur de Hain Celestial qui n'est pas autorisée à les obtenir. Partager les informations confidentielles de la Société peut même être contraire à la loi. Si vous recevez une demande d'obtention d'informations confidentielles de la société de la part des médias ou d'autres sources externes, ne répondez pas. Transmettez-la au service approprié. Parlez à votre superviseur en cas d'incertitude.

**Arrêter les fuites possibles.** Apprenez à connaître les types d'informations confidentielles avec lesquelles vous travaillez. Surveillez-les étroitement, et si vous soupçonnez une fuite potentielle d'informations confidentielles, informez immédiatement votre superviseur.



## MATIÈRE À RÉFLEXION

### Attention dans les lieux publics !

Vous pourriez divulguer inconsciemment des informations confidentielles en discutant dans des lieux publics où d'autres personnes pourraient entendre. Veillez à ne jamais les afficher sur des appareils que d'autres personnes peuvent voir et à ne jamais y accéder via un réseau Wi-Fi non sécurisé.



## PIERRE D'ASSISE

### [Politique de confidentialité des données](#)



## PRINCIPE ESSENTIEL

**Q :** *Un membre de mon équipe quitte la société. Je l'ai entendu dire qu'elle prévoyait de partager l'un de nos plans marketing que nous n'avons finalement jamais utilisé. Est-ce acceptable ?*

**R :** *Non, c'est inacceptable. Ces informations demeurent la propriété de Hain Celestial. Chacun d'entre nous est tenu de protéger en permanence ces informations contre toute divulgation, même après la fin de l'emploi.*



## UNE MEILLEURE ENTREPRISE

La manière dont nous exerçons nos activités professionnelles est importante. C'est la raison pour laquelle nous tenons parole et sommes déterminés à être honnêtes et responsables.

### Pratiques équitables

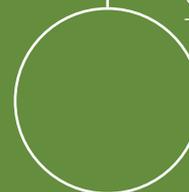
- Antitrust et concurrence
- Marketing et publicité
- Lutte contre la corruption
- Informations privilégiées

### Responsabilité

- Qualité et sécurité des produits
- Cadeaux et divertissements
- Tenue de dossiers exacts
- Lutte contre le blanchiment d'argent et financement du terrorisme

### Confiance et transparence

- Protection de la vie privée et des données personnelles
- Conflits d'intérêts
- Travailler avec des tiers





## ANTITRUST ET CONCURRENCE

*Nous accueillons favorablement la concurrence saine et équitable, en basant la réussite sur nos propres mérites.*



Hain Celestial est connu pour se mesurer à la concurrence honnêtement et avec passion. Nous bénéficions de cette réputation en respectant les lois antitrust et le droit de la concurrence américains et internationaux, qui protègent les consommateurs et empêchent les entreprises d'obtenir un avantage déloyal. Dans le cadre de votre travail, concentrez-vous sur l'équité et la conformité à ces lois, partout où nous exerçons nos activités.



## FAITES-EN UNE RÉALITÉ

**Connaître la loi.** Enfreindre les lois antitrust et sur la concurrence peut entraîner des sanctions juridiques graves pour vous et notre société. Apprenez à connaître les lois des pays dans lesquels nous opérons et sachez comment elles s'appliquent à votre travail. Ces lois couvrent les questions en matière d'antitrust et de monopole, concurrence et cartel, et elles peuvent être compliquées. Si vous avez des questions à propos de la légalité d'un arrangement, contactez le [directeur juridique](#) pour vous faire conseiller.

**Traiter nos clients équitablement.** Évitez les pratiques commerciales injustes ou trompeuses, et soyez attentif aux pratiques tarifaires qui violent la confiance de nos clients.

Assurez-vous :

- de ne pas faire de discrimination en matière de prix, de remises ou d'indemnités parmi des clients concurrents ;
- de ne pas conclure d'accord avec nos clients concernant leurs prix de revente de nos produits qui enfreindrait (ou risque d'enfreindre) des lois antitrust ou sur la concurrence de l'État fédéral, des États fédérés, ou locales ;
- de ne pas exiger qu'un client achète un produit qu'il ne souhaite pas acheter pour pouvoir acheter le produit qui l'intéresse ;
- que les accords d'exclusivité et territoriaux avec les fournisseurs et distributeurs sont conformes au droit de la concurrence ;
- que tous les accords soient rédigés par écrit et conformes à notre [Politique de création et d'examen des contrats](#).

**Faire preuve de prudence avec les concurrents.**

Engagez-vous avec discernement dans toute interaction avec les concurrents. Votre conversation ne doit jamais donner l'impression d'une entente qui pourrait limiter une concurrence saine.

Ne discutez jamais et ne concluez jamais d'accord avec un concurrent à propos de sujets consistant à :

- fixer les prix de produits ou services ;
- limiter la production ou l'approvisionnement ;
- diviser des territoires, marchés, clients ou contrats ;
- boycotter un tiers pour l'écartier du marché ;
- dissuader les clients d'acheter des produits d'autres sociétés.

**MATIÈRE À RÉFLEXION**

*Sauriez-vous quoi faire si vous vous retrouviez plongé dans une conversation inappropriée avec un concurrent ?*

1. Mettre immédiatement fin à la conversation.
2. Expliquez que vous ne discuterez pas de ce sujet.
3. S'extirper de la situation.
4. Notifier le [directeur juridique](#).

*Les infractions à la loi antitrust/au droit de la concurrence sont graves et pourraient entraîner :*

- la cessation d'emploi ;
- des enquêtes criminelles et poursuites pénales pouvant faire l'objet d'amendes et de pénalités importantes, et de peines d'emprisonnement.

**Recueillir des informations de manière équitable.**

Toutes les entreprises recueillent des informations sur leurs concurrents, mais lorsque vous le faites, assurez-vous de le faire de manière équitable. Utilisez uniquement les informations accessibles au public : jamais d'informations confidentielles ou autres informations qui ont été obtenues de manière inappropriée.

**Soyez vigilant lors des salons commerciaux et des réunions de groupes professionnels.**

Les salons commerciaux et les réunions de groupes professionnels sont propices à la mise en réseau et l'échange d'idées, mais ils peuvent donner lieu à des transactions inappropriées en cas de discussion d'activités concurrentielles. N'utilisez jamais ces événements ou groupes pour conclure des transactions ou échanger des informations sensibles. Consultez le service juridique avant de participer à une réunion d'association professionnelle pour vous assurer que les activités et discussions de l'association couvrent uniquement le sujet autorisé.

**PIERRE D'ASSISE**Politique antitrust et sur la concurrence**PRINCIPE ESSENTIEL**

**Q :** *J'ai eu un entretien avec une candidate qui avait l'habitude de travailler pour un concurrent. Elle m'a parlé du nouveau plan marketing que son ancienne entreprise développe actuellement. Comme elle ne travaille plus là-bas, est-ce acceptable de partager ces informations avec notre équipe marketing ?*

**R :** *Non, c'est inacceptable. Si ces informations n'ont pas été rendues publiques, il n'est pas approprié de les utiliser dans notre intérêt. Dans une telle situation, vous devez immédiatement empêcher la personne de partager des informations qui pourraient être confidentielles ou exclusives. Si vous recevez des informations de la part de la candidate avant de pouvoir mettre fin à la conversation, vous devez contacter le service juridique et vous ne devez pas communiquer ces informations à qui que ce soit.*



## MARKETING ET PUBLICITÉ

*Nous tenons parole et nous nous livrons à des communications ouvertes et honnêtes.*

La manière dont nous communiquons à propos de notre société et nos marques et produits est importante pour nos clients, actionnaires et consommateurs. Ils ne doutent pas de notre authenticité et honnêteté : par conséquent, si vous participez au développement de contenus marketing ou publicitaires, assurez-vous que tout ce que nous disons est vrai.

## FAITES-EN UNE RÉALITÉ

**Être authentique en matière de publicité.** Respectez toujours les lois et réglementations sur la publicité en ne faisant jamais de fausses déclarations sur nos produits ou les produits de nos concurrents. Cela inclut de ne jamais faire la promotion de nos produits selon des modalités qui pourraient être mal interprétées ou induire en erreur nos consommateurs. Ne vous limitez pas à une exactitude technique : soyez globalement précis et transparent, car nous sommes responsables de toutes interprétations raisonnables des affirmations que nous avançons. Cela implique d'effectuer des annonces publicitaires véridiques et de fournir toute information nécessaire. L'ensemble de la publicité doit être aligné sur les objectifs de Hain Celestial et ne doit pas être diffamatoire.



**Suivre les processus d'étiquetage et d'examen en matière de marketing.** Vous devez obtenir les approbations requises pour chaque annonce publicitaire ou promotion. Chaque affirmation que nous avançons sur les propriétés ou avantages en matière de nutrition ou d'ingrédients doit faire l'objet d'une approbation. Il en est de même pour toutes les étiquettes de produit : toutes les étiquettes, nouvelles ou mises à jour, doivent être approuvées avant utilisation. Les autres formats publicitaires comprennent la télévision, la radio, le marketing numérique, et les sites Web exploités par Hain Celestial, médias parrainés, blogueurs approuvés par Hain Celestial et ambassadeurs de marque, le publipostage sur les produits, et les médias sociaux, brochures, contenus communiqués (« left behind ») et présentations externes, qui doivent tous être vérifiés à des fins réglementaires, juridiques, et pour dissiper toute préoccupation en matière de réputation, avant la diffusion.

**Étayer les déclarations.** Soyez prêt à étayer toute déclaration que vous avancez sur nos produits en fournissant des preuves solides et documentées qui ont été recueillies de manière valide et impartiale. Travaillez avec vos partenaires internes pour établir les seuils de justification nécessaires. Obtenez une approbation appropriée pour toutes les déclarations que vous avancez, et assurez-vous que les éléments visuels reflètent fidèlement nos produits.



## MATIÈRE À RÉFLEXION

Pensez à cela : un grand nombre de nos produits est apprécié des enfants. Soyez donc particulièrement vigilant lorsque vous créez des communications qu'ils pourraient voir.



## PRINCIPE ESSENTIEL

**Q :** Lors d'un échange d'idées à propos d'une nouvelle publicité, l'un de mes collègues a suggéré que nous mettions l'accent sur les aspects organiques et meilleurs de notre produit. Un autre collègue a proposé que la publicité suggère également que les produits de notre concurrent ne répondent pas aux mêmes normes rigoureuses que les nôtres. Cela est-il problématique ?

**R :** Peut-être. Nous pouvons avancer certains types d'affirmations à propos des produits de notre concurrent, mais ils doivent tous être véridiques, et nous devons pouvoir les justifier. Si nous ne pouvons pas justifier notre déclaration en fournissant des preuves réelles, nous ne pouvons pas l'inclure dans notre publicité. Pour vous assurer que nos déclarations sont appropriées, veuillez consulter le service juridique avant de les utiliser dans des publicités.



## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

*Nous avons pris l'engagement de mener nos activités avec intégrité et transparence.*

Nous n'avons pas à pratiquer des tactiques contraires à l'éthique ou illégales pour réussir. Nous ne tolérons pas les pots-de-vin ou actes de corruption, et nous nous conformons aux lois qui interdisent les pratiques de corruption. La qualité de nos produits et notre personnel sont tout ce dont nous avons besoin. Avec votre aide, nous pouvons empêcher que ces activités préjudiciables ne pénètrent dans notre société.

### FAITES-EN UNE RÉALITÉ

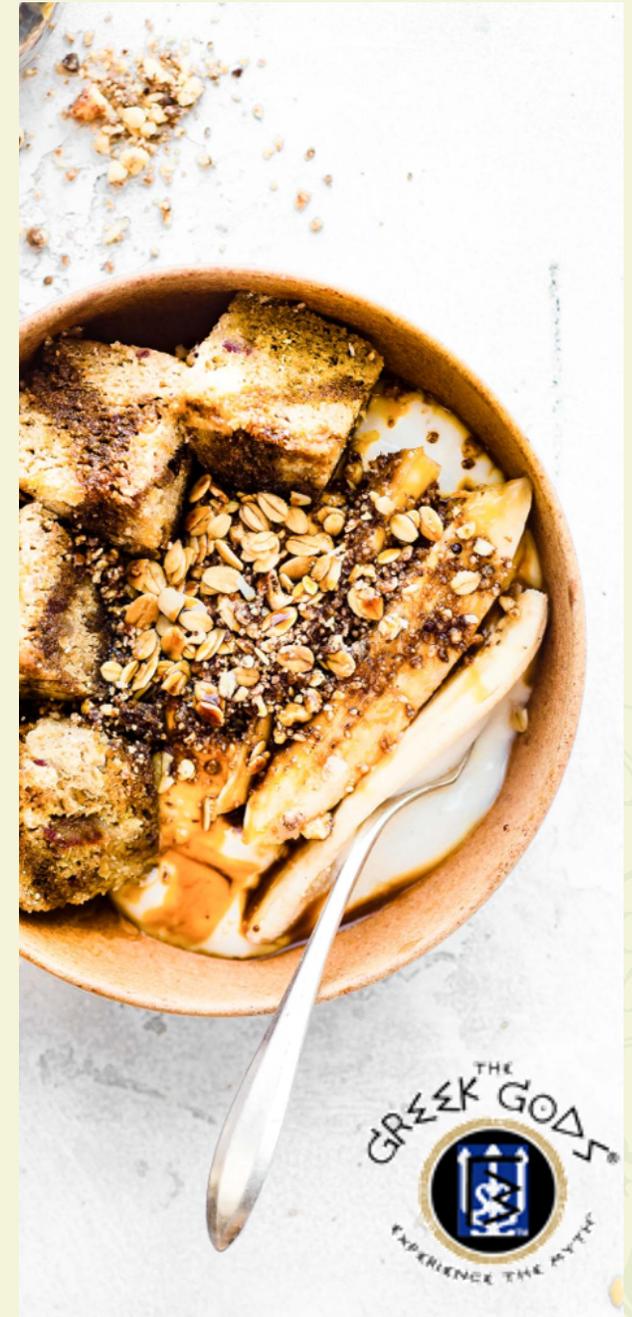
**Reconnaître les pots-de-vin.** Les pots-de-vin prennent de nombreuses formes, et ils ne sont pas toujours faciles à reconnaître. Lorsque quelque chose de valeur est offert

en contrepartie d'une décision favorable ou pour obtenir un avantage déloyal, il s'agit d'un pot-de-vin, et elle viole la loi et nos politiques.

**Suivre la loi.** Les lois sur les pots-de-vin et la corruption peuvent être compliquées, particulièrement pour les entreprises internationales. Ces lois varient d'un pays à l'autre, et elles couvrent des actes tels que les remboursements partiels de paiements contractuels (kickback), pots-de-vin et faveurs inappropriées. Apprenez à connaître les lois où que travaillez et suivez-les. Si les lois d'un pays entrent en conflit avec notre Code ou nos politiques, suivez les exigences les plus strictes.

**Être transparent.** Si vous donnez ou recevez un cadeau ou un autre avantage, faites-le apparaître avec exactitude dans nos livres et registres, et n'offrez et n'acceptez jamais quoi que ce soit qui pourrait même sembler inapproprié. La société peut s'attirer des ennuis pour avoir enregistré de manière inexacte une dépense ou un paiement, même si la transaction sous-jacente est appropriée et légale.

**Surveiller nos partenaires.** N'oubliez pas que les tiers travaillent en notre nom. Nous pouvons être tenus pour responsables si l'un d'entre eux viole la loi. Par conséquent, sélectionnez soigneusement les tiers et surveillez leur travail. Si vous avez des préoccupations concernant l'un de nos partenaires commerciaux, contactez le service juridique.



### Faire preuve de prudence lors d'échanges avec des agents publics.

N'offrez jamais quelque chose de valeur à des agents publics sans avoir préalablement obtenu l'approbation du service juridique. Les agents publics sont des employés d'un gouvernement, n'importe où dans le monde. Ils comprennent également les représentants des partis politiques, les candidats, le personnel militaire, les professeurs, les médecins des hôpitaux publics, et tout employé d'un gouvernement agissant dans un rôle commercial, tel que les responsables des sociétés publiques.

### Ne pas verser de paiements de facilitation.

Un paiement de facilitation ou de « graissage de patte » est généralement une petite somme payée en contrepartie d'actions gouvernementales de routine. Certains pays autorisent ces paiements pour accélérer les processus. Si quelqu'un vous demande de lui verser un tel paiement, quelle que soit sa taille : refusez de le faire.

**Demander conseil.** Si vous êtes incertain quant à savoir si un quelconque acte pourrait être considéré comme un pot-de-vin en vertu de la présente politique et de la loi, veuillez contacter le service juridique.



### PIERRE D'ASSISE

#### Politique anti-corruption



### PRINCIPE ESSENTIEL

**Q :** *Un de nos consultants nous a envoyé une facture qui énumère quelques paiements très vagues en espèces. Il nous demande de le rembourser. Dois-je remettre en question cette facture ?*

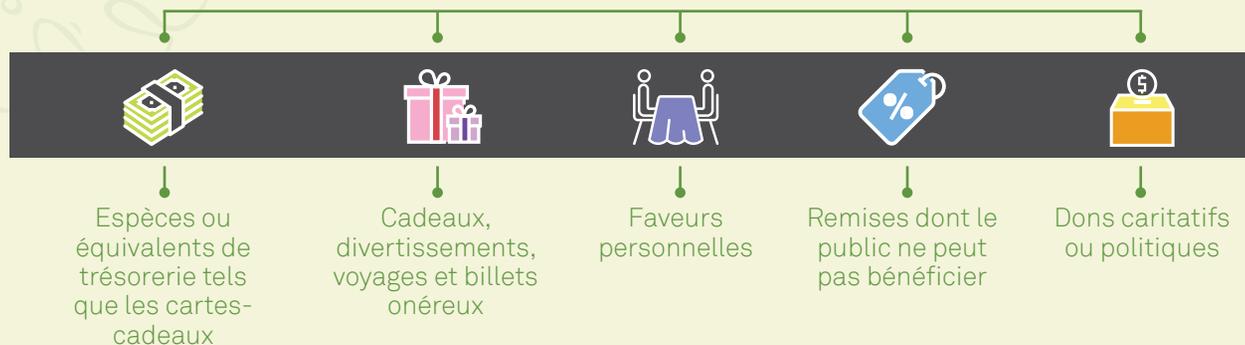
**R :** *Oui. Nous devons mieux comprendre la nature de ces paiements. Lors de l'examen de paiements en espèces ou d'autres éléments qui apparaissent sur une facture, demandez toujours de recevoir des informations justificatives et des reçus. Nous nous attendons à ce que nos consultants, distributeurs et autres tiers soient transparents et honnêtes dans leur saisie de documents. Vous devez donc leur réclamer plus d'informations, et si vous soupçonnez un éventuel pot-de-vin, [faites immédiatement part](#) de vos préoccupations.*



### MATIÈRE À RÉFLEXION

#### Que signifie « quelque chose de valeur » ?

Voici quelques exemples :



#### Les violations des lois anti-corruption sont graves et peuvent entraîner :





## INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES

*Nous conservons les informations privilégiées à titre confidentiel, et nous ne les utilisons jamais pour en retirer un avantage personnel.*

Nous prenons connaissance d'un grand nombre d'informations dans l'exercice de nos emplois, parfois, il s'agit même d'informations importantes, non publiques, sur notre société ou nos partenaires commerciaux. Hain Celestial prévoit que nous protégeons ces informations, que nous ne les partageons pas avec quiconque et, une fois que nous les possédons, que nous n'achetions pas et ne vendions pas d'actions ou de titres tant qu'elles n'ont pas été rendues publiques.



## FAITES-EN UNE RÉALITÉ

**Reconnaître les informations privilégiées.** Il s'agit d'informations sur notre société ou nos clients, fournisseurs ou autres partenaires commerciaux qui n'ont pas encore été rendues publiques. Les investisseurs trouveraient utile de bénéficier d'informations privilégiées pour décider quand acheter ou vendre certains titres/certaines actions. Les personnes qui possèdent des informations privilégiées ont un avantage déloyal, et le fait de négocier en utilisant de telles informations constitue un délit d'initié. Le délit d'initié est contraire à la loi.

Voici des exemples d'informations importantes, privilégiées :

- Gains financiers, pertes ou prévisions
- Nouveaux produits ou développements commerciaux
- Acquisitions, ventes, fusions ou cessions potentielles
- Éventuels changements au niveau de la direction de l'entreprise

**Ne pas négocier.** Si vous recevez ou divulgez des informations privilégiées sur notre société ou l'un de nos clients ou partenaires commerciaux, par le biais de votre travail ou par l'intermédiaire d'une autre personne, n'effectuez pas de transaction avant qu'elles ne soient rendues publiques.

**Ne pas tuyauter d'autres personnes.** Ne partagez pas d'informations privilégiées avec une personne non autorisée, à l'intérieur ou à l'extérieur de notre organisation, même s'il s'agit de membres de la famille ou d'amis. C'est ce que l'on appelle le « tuyautage »,

autre forme de délit d'initié qui est tout aussi illégale que votre propre négociation.

**Savoir quand négocier.** Tous les employés doivent suivre la Politique d'initié de Hain Celestial et respecter nos fenêtres de négociation. Certains employés de Hain Celestial sont susceptibles d'avoir régulièrement accès à des informations non publiques dans le cadre de leur travail. Si c'est votre cas, vous devrez peut-être suivre des procédures, en plus de la fenêtre de négociation de Hain Celestial, ce qui limite les moments auxquels vous pouvez négocier des titres de notre société. Si vous pensez que cette exigence peut s'appliquer à vous, contactez le [directeur juridique](#) qui répondra à vos questions.



## MATIÈRE À RÉFLEXION

Les violations des lois sur le délit d'initié sont graves et pourraient entraîner :

- la cessation d'emploi ;
- des enquêtes criminelles et poursuites pénales pouvant faire l'objet d'amendes et de pénalités importantes, et de peines d'emprisonnement.



## PIERRE D'ASSISE

[Politique relative au délit d'initié](#)



## MATIÈRE À RÉFLEXION

Dans le cadre de votre travail quotidien :

- Respecter toujours les bonnes pratiques de fabrication, qui sont les exigences opérationnelles indispensables pour nous permettre de produire des produits alimentaires en toute sécurité.
- Se conformer à tous les programmes de qualité et de sécurité.
- Appliquer nos normes de qualité et de sécurité concernant nos produits, tous les jours, sans exception.
- Documenter avec exactitude toutes les activités.
- Ne pas laisser les produits échapper à notre contrôle sans avoir respecté ces normes.



## PRINCIPE ESSENTIEL

- Q :** *Je participe à la distribution de nos produits et je soupçonne l'existence d'un éventuel problème de sécurité. Lorsque j'en ai parlé à mon superviseur, elle n'a pas semblé être préoccupée. Dois-je le signaler ?*
- R :** *Oui, vous devez le signaler. Nous devons immédiatement être mis au courant des problèmes de sécurité potentiels, aux diverses étapes du développement, de la fabrication, et de la distribution. Même si votre superviseur ne semble pas être préoccupée, un problème risque de subsister et mériter d'être examiné, car il pourrait être nécessaire de procéder au retrait ou rappel d'un produit.*

## FAITES-EN UNE RÉALITÉ

**Être fier.** Vous pouvez nous aider à continuer à fournir des produits sûrs en respectant à la fois les normes de sécurité requises par la loi et nos propres normes rigoureuses. Si vous participez à la fabrication de nos produits, suivez toujours les procédures de sécurité et de qualité qui s'appliquent à votre travail, à Hain Celestial ou à votre société, et si vous voyez que quelqu'un ne suit pas ces procédures, faites remonter le problème vers votre superviseur. Comptez recevoir, et exiger rigoureusement de recevoir, le même niveau de qualité de la part de nos fournisseurs.

**Exprimez-vous.** Nous sommes tous responsables de la qualité et de la sécurité alimentaire. Si vous apprenez qu'un quelconque élément pourrait compromettre la qualité ou la sécurité de nos produits, [partagez immédiatement vos préoccupations](#). Cela inclut tout fournisseur qui, selon vous, ne respecte pas son engagement envers nos normes rigoureuses.

**Suivre les programmes.** Nos programmes de qualité et de sécurité sont spécifiquement rédigés pour garantir que nous respectons toutes les lois, exigences de certification, meilleures pratiques du secteur et attentes des consommateurs. Chaque personne qui fait partie de notre chaîne d'approvisionnement joue un rôle clé pour garantir que nos produits répondent à ces attentes. Le personnel de nos bureaux d'entreprise doit également travailler en respectant les programmes de la société, tels que ceux liés à la traçabilité des produits et à la gestion des plaintes des clients.

## QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS

*Nous n'acceptons aucun compromis quant à notre engagement à fournir des produits de la plus haute qualité.*



Chez Hain Celestial, nous sommes fiers de la réputation que nous avons acquise en tant que fournisseur de produits sûrs et de haute qualité. C'est ce que les consommateurs attendent de notre part, et nous ne les laisserons pas tomber. Pour nous aider à mériter cette réputation, nous exigeons que vous donniez le meilleur de vous-même et que nos fournisseurs et partenaires commerciaux en fassent de même.



## CADEAUX ET DIVERTISSEMENTS

*Nous ne permettons pas que des cadeaux ou traitements spéciaux influencent les décisions commerciales, et nous ne les utilisons pas à cet effet.*

Les offres de cadeaux ou divertissements ne sont rien de nouveau dans le milieu des affaires. Mais lorsqu'une offre va trop loin, elle pourrait créer un sentiment d'obligation ou influencer de manière inappropriée sur la prise de décision d'une personne. Nous voulons éviter de telles situations, et nous comptons sur vous pour comprendre et suivre nos politiques, pour que chaque décision que vous prenez soit juste et impartiale.



## FAITES-EN UNE RÉALITÉ

**Savoir ce qui est acceptable.** Le défi consiste à savoir à quel moment un cadeau ou divertissement, ou une autre offre, dépasse une certaine limite. En général, les directives suivantes peuvent vous aider à vous rendre compte de la différence.

### Les offres acceptables sont...

- données occasionnellement et ont une valeur nominale
- une dépense professionnelle raisonnable
- légales et appropriées
- personnelles et données pour une occasion spéciale.

### Les offres inacceptables sont...

- somptueuses ou extravagantes (p. ex., vacances ou voyage à bord d'un avion privé)
- données pour obtenir une faveur
- données pour influencer une décision
- des espèces ou équivalents en espèces.

**Ne faites aucune offre à des agents**

**publics.** Même si l'offre est modeste, si elle est proposée à un agent public, elle est inappropriée. Même si vous pensez qu'une offre est appropriée dans un pays donné, rappelez-vous que nous interdisons de faire des offres, de quelque nature que ce soit, à des agents publics, sans que le service juridique ne les ait préalablement approuvées.

**Respecter les règles du bénéficiaire.** Si vous êtes la personne qui propose un cadeau ou divertissement, prenez le temps de connaître les politiques du bénéficiaire. De nombreuses sociétés, en particulier si elles travaillent avec des entités gouvernementales, interdisent à leurs employés de recevoir des paiements, cadeaux ou divertissements, même modestes. Veillez donc à ne pas compromettre notre relation avec ces dernières.

**Ces règles s'appliquent également à la réception de cadeaux et divertissements.**

Non seulement nous devons éviter d'offrir des cadeaux ou divertissements et de faire des offres inappropriés, mais nous ne devons pas non plus les accepter de la part d'autres personnes. Si quelqu'un vous offre ou propose de vous offrir un cadeau somptueux, aussi difficile que cela puisse être, vous ne devez pas l'accepter. Si vous avez des questions quant à la pertinence d'un cadeau, un divertissement ou une offre, faites-vous conseiller par le [service juridique](#).

**Ne pas utiliser d'intermédiaire.** Hain Celestial interdit à toute personne d'offrir ou accepter un paiement, cadeau ou divertissement inapproprié en notre nom. Cela inclut les représentants commerciaux, distributeurs ou parties contractantes.

**MATIÈRE À RÉFLEXION****Comment refuser une offre ou un cadeau ?**

Il peut être difficile de refuser une offre ou un cadeau, mais voici ce que vous pouvez faire :

- Refuser poliment une offre si elle est contraire à nos politiques.
- Si vous craignez d'offenser quelqu'un ou de nuire à une relation commerciale, envoyez le cadeau à votre représentant local des ressources humaines.
- Si vous ne savez pas quoi faire, renseignez-vous avant d'accepter.

**PIERRE D'ASSISE****[Politique relative aux cadeaux et divertissements](#)****PRINCIPE ESSENTIEL**

- Q :** *Un fournisseur m'a offert un billet pour assister à un événement sportif auquel la personne assistera. Elle m'a dit qu'elle offrait souvent ces billets à d'autres clients. Puis-je accepter ?*
- R :** *Oui, vous pouvez accepter, mais seulement si la valeur est raisonnable, le fournisseur est présent, et elle offre souvent des billets similaires à d'autres clients.*
- Q :** *Après une première année de collaboration avec un fournisseur, celui-ci m'a envoyé un cadeau pour me remercier de traiter des affaires avec lui. C'est une tasse de café en acier portable sur laquelle est inscrit le logo de sa société. Puis-je l'accepter ?*
- R :** *Oui, vous pouvez l'accepter car cet article est d'une valeur raisonnable et il est probablement donné à d'autres clients.*



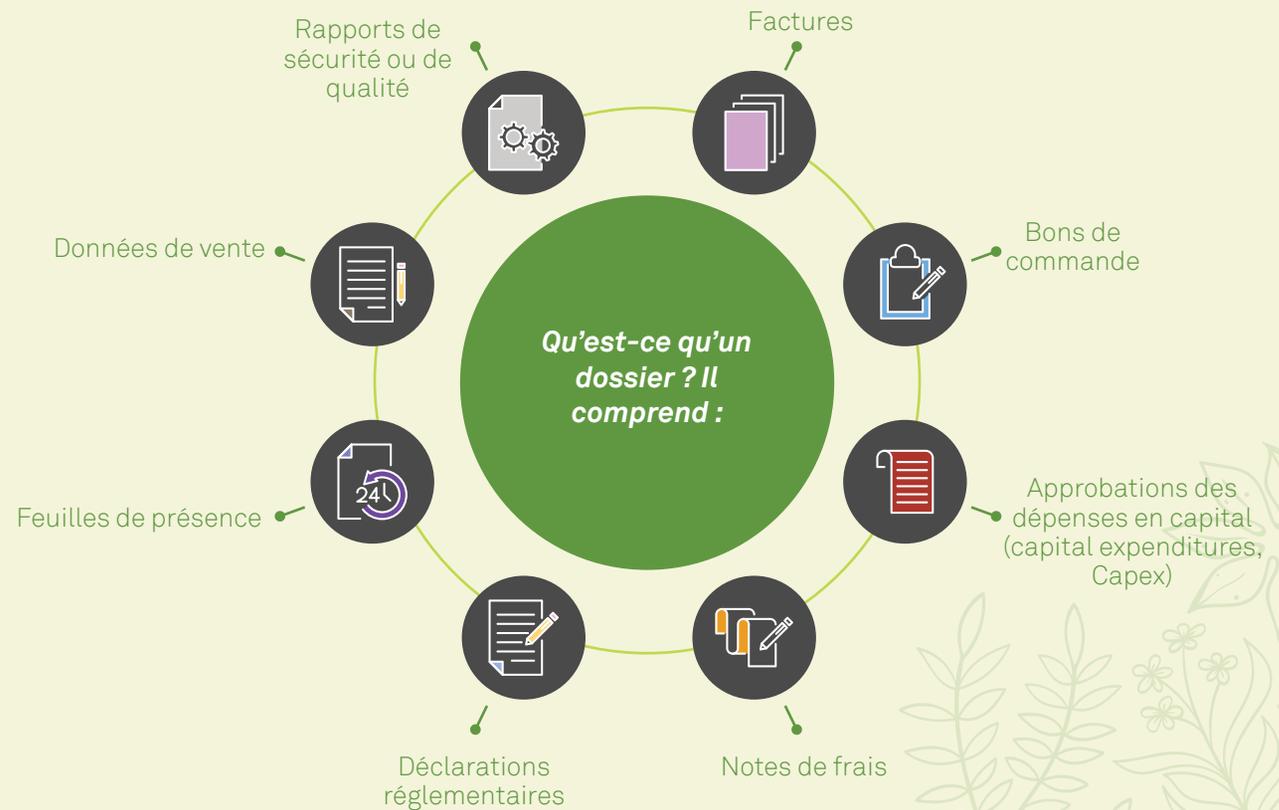
## TENUE DE DOSSIERS EXACTS

*Nous veillons à ce que nos dossiers reflètent fidèlement l'état de nos activités.*

Nous utilisons nos dossiers pour prendre des décisions commerciales et respecter nos obligations. C'est pourquoi ils doivent être complets et exacts, à tout moment. Chacun d'entre nous apporte sa contribution à nos dossiers, d'une manière ou d'une autre. Vous devez donc être vigilant et honnête chaque fois que vous traitez un dossier Hain Celestial, quelle que soit sa taille.

## FAITES-EN UNE RÉALITÉ

**Privilégier l'exactitude.** Suivez notre processus de gestion des dossiers. Effectuez chaque enregistrement comptable, y compris le moment, le coût ou les dépenses, avec exactitude. Veillez à ne jamais altérer, omettre intentionnellement ou détruire des rapports ou saisies, ou faire des rapports ou saisies faux ou trompeurs, dans les dossiers commerciaux ou financiers de la société. Le faire peut donner lieu à une enquête sur d'éventuelles activités frauduleuses de la société et/ou de votre part en tant que personne. Soyez également prêt à justifier vos saisies avec des documents tels que des notes de frais ou factures.



**Assurer l'intégrité de nos dossiers financiers.**

Si votre rôle chez Hain Celestial exige que vous divulguiez des informations au gouvernement ou aux autorités réglementaires, suivez nos politiques et contrôles internes, en vous assurant que les informations que vous fournissez fournissent une image honnête et exacte de notre situation financière. Toute information que nous divulguons, archivons ou soumettons doit être complète, juste, exacte, opportune et compréhensible.

**Coopérer pleinement avec les audits.** En ce qui concerne nos pratiques comptables et nos états financiers, nous comptons sur vous pour coopérer et communiquer ouvertement avec les membres de notre équipe d'audit interne et les auditeurs indépendants externes, enquêteurs gouvernementaux et régulateurs. N'essayez jamais d'influencer ou de contraindre, manipuler ou tromper.

**Surveiller les activités inhabituelles.** Si vous accédez régulièrement à nos dossiers, surveillez les irrégularités, telles que les fausses saisies ou déclarations, les fonds ou paiements non enregistrés, les omissions ou les déclarations trompeuses. Ces irrégularités pourraient signaler des activités potentielles de fraude, corruption ou blanchiment d'argent. En cas de préoccupations, [exprimez-vous](#) immédiatement.

**Gérer les dossiers de manière appropriée.**

Suivez nos politiques et calendriers pour stocker, conserver et éliminer nos dossiers, qu'ils soient au format papier, électronique ou autre. Détruisez tous les documents qui sont prévus pour être éliminés, mais ne supprimez jamais de documents soumis à une conservation juridique.

**MATIÈRE À RÉFLEXION****Votre travail implique-t-il de fournir des informations aux autorités réglementaires ?**

Assurez-vous que vos divulgations sont :

- complètes
- justes
- exactes
- opportunes.

**PRINCIPE ESSENTIEL**

**Q :** *J'ai signalé une irrégularité dont je me suis rendu compte à mon superviseur. J'ai trouvé que des paiements avaient été effectués à un fournisseur en l'absence de factures appropriées. Elle m'a dit qu'elle s'en occuperait et que je ne devrais plus y penser. Devrais-je ne plus y penser ?*

**R :** *Non, n'ignorez pas cette situation. Vous vous êtes peut-être rendu compte d'une faute que nous devons connaître. Et rappelez-vous que personne, pas même quelqu'un au-dessus de vous, ne peut faire pression sur vous pour que vous fermiez les yeux. [Parlez immédiatement de vos préoccupations](#) à une autre ressource.*



## LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME

*Nous ne permettons pas à de l'argent généré de manière illégitime à transiter à travers notre société.*

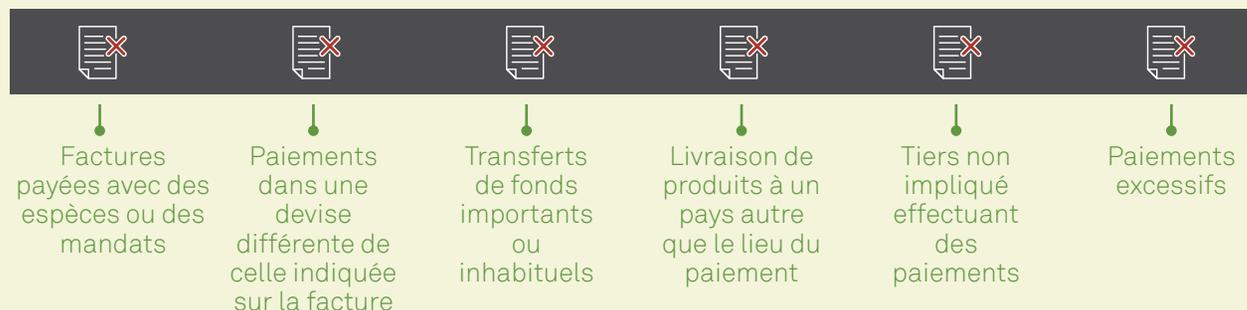
Lorsque les criminels récoltent de l'argent en exerçant des activités illégales, ils maquillent parfois cet argent en le faisant transiter dans une entreprise légitime. Nous ne permettons pas à ce type de fonds de pénétrer dans notre société et, à cet effet, la vigilance est de rigueur.

### FAITES-EN UNE RÉALITÉ

**Vérifier et vérifier à nouveau.** Les criminels exploitent les sociétés qui négligent de surveiller leurs finances pour détecter le blanchiment d'argent. Faites preuve de discernement et faites attention aux dossiers et transactions que vous traitez chaque jour, en particulier lorsque des clients ou tiers sont impliqués.

### Que dois-je surveiller ?

Restez vigilant pour repérer les transactions suspectes, qui pourraient impliquer :



**Connaître nos partenaires commerciaux.** Pour vous assurer que Hain Celestial travaille uniquement avec des partenaires commerciaux de renom qui mènent leurs activités de manière légitime et dans le respect de la loi, restez vigilant et effectuez votre travail de recherche. Si vous collaborez avec des partenaires commerciaux, choisissez-les attentivement. Surveillez également leur travail pour vous assurer qu'ils respectent toutes les lois et politiques qui s'appliquent à notre entreprise.



### MATIÈRE À RÉFLEXION

Savoir « qui, où et comment » pour chaque transaction. Assurez-vous de savoir :

- **qui** est impliqué dans tous les aspects de la transaction ;
- **où** le produit est envoyé ;
- **comment** les paiements sont effectués.



### PRINCIPE ESSENTIEL

**Q :** *Récemment, un client a rapidement annulé une commande de produit en demandant que le chèque de remboursement soit établi à l'ordre d'un tiers. Est-ce que je dois le signaler ?*

**R :** *Oui, vous devez le signaler. Effectuer un paiement à un tiers complique le suivi des fonds et signale un blanchiment d'argent potentiel. [Faites immédiatement part de vos préoccupations](#), mais **sans faire savoir au tiers que ses activités vous semblent suspectes**. Cela peut violer les lois relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent.*



## PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE ET DES DONNÉES PERSONNELLES

*Nous prenons au sérieux notre responsabilité qui consiste à protéger les informations/données personnelles.*

La sécurisation des informations/données personnelles est une activité essentielle de notre entreprise. Nos fournisseurs, clients, partenaires commerciaux, consommateurs et employés partagent toutes ces informations/données avec nous lorsque nous travaillons ensemble, et nous devons les protéger contre d'éventuel(le)s pertes, divulgations ou abus. Aidez-nous à tenir parole envers tous ceux qui nous confient leurs informations.

### FAITES-EN UNE RÉALITÉ

**Respect de la vie privée.** Nous protégeons la vie privée des individus, notamment en collectant, utilisant ou divulguant leurs informations/données personnelles uniquement à des fins commerciales légitimes. Nous respectons également toutes les lois de confidentialité et de protection des données qui protègent ces informations/données partout où nous sommes implantés.



### MATIÈRE À RÉFLEXION

#### Qu'est-ce que c'est, les informations/données personnelles ?

Ce sont des informations confidentielles sur une personne ; p. ex. :

- Nom
- Date de naissance
- Rémunération/salaire
- Prestations sociales
- Coordonnées (adresse e-mail ou du domicile et numéros de téléphone)
- Informations sur les cartes de crédit
- Informations financières (numéro de sécurité sociale, documents bancaires ou fiscaux)
- Dossiers, informations et antécédents médicaux
- Noms des membres de la famille
- Enregistrements de télévision en circuit fermé
- Empreintes digitales et autres données biométriques
- Origine raciale ou ethnique
- Opinions politiques
- Croyances religieuses ou philosophiques
- Affiliations syndicales
- Données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle

**Suivre nos politiques informatiques.** Pour éviter tout accès non autorisé ou toute divulgation accidentelle d'informations, suivez toujours nos procédures de sécurité informatique et réseau. Ne partagez jamais votre identifiant ou mot de passe utilisateur et n'utilisez jamais des réseaux non sécurisés pour envoyer ou recevoir des informations confidentielles ou personnelles.

**Exprimez-vous en matière de fuites.** Si vous constatez que des informations/données personnelles ont été compromises, [communiquez immédiatement vos préoccupations](#) au responsable mondial de la confidentialité des données afin que nous puissions agir.



### PIERRE D'ASSISE

#### [Politique de protection des données](#)



### PRINCIPE ESSENTIEL

**Q :** *Cette semaine, je dois effectuer un voyage d'affaires et je risque de devoir travailler sur mon ordinateur portable dans un café ou un hôtel. J'accède souvent aux informations personnelles des clients dans le cadre de mon travail. Est-il acceptable de stocker certaines de ces informations sur mon disque dur pour me faciliter la tâche ?*

**R :** *Non, vous ne devez jamais stocker d'informations confidentielles ou personnelles sur votre ordinateur portable. Cela est particulièrement risqué si vous voyagez. Votre ordinateur portable pourrait être volé ou piraté, rendant ces informations particulièrement vulnérables.*



## CONFLITS D'INTÉRÊTS

*Nos décisions sont toujours objectives, jamais influencées par un avantage personnel.*



Une manière de gagner la confiance de nos consommateurs, partenaires commerciaux, actionnaires et collègues consiste à faire preuve d'intégrité lorsque nous prenons des décisions commerciales et éviter les éventuels conflits d'intérêts. Un conflit apparaît lorsque vous prenez une décision professionnelle dans vos propres intérêts plutôt que dans les meilleurs intérêts de Hain Celestial. La seule apparence d'un conflit peut vous nuire et nuire à notre société. Vous devez donc apprendre à reconnaître les conflits et les éviter.



## FAITES-EN UNE RÉALITÉ

**Reconnaître les conflits potentiels.** Il peut être difficile d'identifier un conflit d'intérêts. Les conflits d'intérêts revêtent un grand nombre de formes différentes, mais certaines situations sont particulièrement sujettes aux conflits, comme indiqué ci-dessous :

**Emploi externe :** N'acceptez jamais une deuxième opportunité de travail ou de conseil avec un client, fournisseur ou concurrent de Hain Celestial. Cela pourrait vous détourner de votre engagement envers notre société.

**Cadeaux, divertissements ou offres :** Accepter un cadeau, une faveur ou autre avantage ou type d'offre pourrait générer un sentiment d'obligation envers le donateur, créant un conflit d'intérêts réel ou perçu. Veillez à ne jamais solliciter ou demander de cadeaux ou courtoisies professionnelles, ni prendre des décisions professionnelles sur cette base.

**Investissements personnels :** Il est interdit d'avoir un intérêt financier important chez l'un de nos fournisseurs, clients ou concurrents : cela inclut toute société qui nous fait de la concurrence ou souhaite traiter des affaires avec nous.

**Relations personnelles :** Faire participer un ami ou proche à une relation commerciale (directement ou par l'intermédiaire de l'entreprise pour laquelle il travaille) avec notre société pourrait affecter vos prises de décisions. Il en est de même en ce qui concerne la supervision d'un membre de la famille ou ami. Vous devez donc informer votre superviseur si vous entretenez de telles relations pour qu'elles soient examinées.

**Prêts personnels :** Il est interdit d'obtenir des prêts en s'adressant à un client, fournisseur ou concurrent de Hain Celestial. Cela n'inclut pas les transactions avec les banques ou autres institutions financières.

**Opportunités commerciales :** Il est également de saisir des opportunités que vous avez découvertes par le biais de votre travail ou en utilisant les biens ou informations de la société, pour votre bénéfice personnel.

**Servir d'autres organisations** : Assumer un rôle de conseiller en étant, p. ex., un membre du Conseil d'administration, consultant, responsable ou partenaire dans une entreprise ou une organisation à but non lucratif, pourrait interférer avec votre capacité d'assumer vos responsabilités

**Divulguer les conflits potentiels.** Vous est-il arrivé d'être dans une telle situation ? Vous êtes tenu de nous en informer. Signalez-le à votre superviseur et au [directeur juridique](#). Nous pourrions ensuite travailler ensemble pour déterminer si la situation concernée crée un conflit d'intérêts. Si ce n'est pas le cas, la situation peut être approuvée. Si ce n'est pas le cas, nous vous aiderons à trouver un moyen d'éviter le conflit.

professionnelles chez Hain Celestial. Remplir ces rôles chez un client, fournisseur ou concurrent de Hain Celestial crée également la perception d'un conflit. Avant d'accepter un rôle de conseiller dans une autre organisation, vous devez recevoir l'approbation du [service juridique](#).



### MATIÈRE À RÉFLEXION

#### Que se passe-t-il si je suis impliqué dans un conflit ?

Le plus important, c'est de vous exprimer en cas de conflit potentiel au lieu de le dissimuler. S'il existe en vérité un conflit que nous ne pouvons pas résoudre, vous devrez peut-être changer de responsabilités ou avoir un autre type de relation avec la société concernée.



### PIERRE D'ASSISE

#### [Politique relative aux conflits d'intérêts](#)



### PRINCIPE ESSENTIEL

**Q :** *Je me suis récemment lancé dans la boulangerie/pâtisserie, activité que j'exerce après mes heures de travail et le week-end. Je vends mes produits lors d'événements et festivals locaux. Existe-t-il un conflit entre cette activité et mon emploi chez Hain Celestial ?*

**R :** *Non. Nous autorisons l'emploi à l'extérieur de notre société dans la mesure où il n'interfère pas avec votre capacité de faire votre travail chez Hain Celestial, et ne crée pas de conflit d'intérêts. Le travail effectué après les heures que vous consacrez à notre société et le week-end n'enfreint généralement pas le Code, mais rappelez-vous de ne pas demander à nos clients ou fournisseurs d'acheter vos produits. N'oubliez pas qu'il est toujours préférable de vous exprimer à propos d'un conflit potentiel et demander d'obtenir une approbation. Les conflits potentiels ne sont pas tous problématiques, mais Hain Celestial exige une transparence totale.*



## TRAVAILLER AVEC DES TIERS

*Nous travaillons uniquement avec les tiers qui partagent notre engagement envers les normes les plus rigoureuses.*

Notre entreprise prospère lorsque nos relations avec nos partenaires commerciaux sont saines et productives. Si vous travaillez avec un tiers, aidez-nous à nous assurer qu'il respecte toujours notre Code, nos politiques et les lois qui s'appliquent à notre entreprise.

## FAITES-EN UNE RÉALITÉ

**Choisir des partenaires éthiques.** Si vous êtes impliqué dans le processus de sélection de tiers, faites des choix équitables et sans avoir de préjugés. Basez vos choix sur les besoins commerciaux de Hain Celestial, la réputation du fournisseur, les services ou produits qu'il offre, ainsi que la qualité et le prix de ses offres.

**Traiter équitablement.** Ne tirez jamais profit de nos partenaires commerciaux et soyez juste et honnête dans le cadre de chaque interaction. Évitez même l'apparence d'une relation inappropriée. N'acceptez jamais de cadeaux, divertissements ou faveurs

inappropriés de la part de tiers, et évitez toute activité qui pourrait ressembler à un conflit d'intérêts.

**Surveiller leur travail.** Pour s'assurer que les tiers respectent nos normes rigoureuses et représentent Hain Celestial avec intégrité, surveillez régulièrement leur travail. Rappelez-leur notre Code et nos politiques et les lois qu'ils doivent respecter. Si vous vous apercevez qu'un tiers les viole, [exprimez-vous](#) immédiatement.



## MATIÈRE À RÉFLEXION

### Que dois-je surveiller ?

Restez vigilant pour repérer tout acte qui enfreint notre Code ou nos politiques, p. ex., les violations qui impliquent :

- les droits de l'homme
- le travail des enfants
- la sécurité
- l'environnement
- les finances ou la comptabilité
- les pots-de-vin ou conflits d'intérêts.



## PIERRE D'ASSISE

[Code de conduite des fournisseurs](#)

[Politique anti-corruption](#)



## PRINCIPE ESSENTIEL

**Q :** *J'ai remarqué qu'une rumeur circulait dans les réseaux sociaux, indiquant que l'un de nos fournisseurs était impliqué dans une violation environnementale. Comme je ne suis pas sûr que ce soit vrai, dois-je agir en la matière ?*

**R :** *Oui. Nous prenons au sérieux les infractions environnementales, ainsi que toute autre activité qui va à l'encontre de notre Code. Même si cette rumeur n'est pas confirmée, nous devons la connaître. Notifiez immédiatement le [directeur juridique](#).*



## UN MONDE MEILLEUR

Nous sommes fiers d'être connus en tant que société qui prend soin des personnes et du monde qui nous entoure. Cela se traduit dans chaque action que nous effectuons.

### Une responsabilité mondiale

- Commerce international
- Droits de l'homme, anti-esclavage et travail des enfants
- L'environnement
- Bonne citoyenneté d'entreprise
- Activités caritatives et politiques

### Communications

- Parler au nom de notre société
- Médias sociaux



## COMMERCE INTERNATIONAL

*Nous estimons que l'intégrité se décline à l'international et elle fait partie de chacune de nos transactions internationales.*

C'est passionnant de savoir que le monde entier apprécie nos produits. Mais le travail dans plusieurs pays nécessite de respecter leurs diverses lois et réglementations en matière d'importation et d'exportation. Vous devez donc vous assurer de connaître et comprendre les exigences qui s'appliquent à nos activités et à votre travail.

## FAITES-EN UNE RÉALITÉ

**Respecter les lois réglementaires internationales.** Nous sommes une société mondiale, et nous collaborons avec des partenaires commerciaux dans le monde entier. Si vous travaillez dans nos unités commerciales internationales, assurez-vous de connaître et suivre les lois qui s'appliquent à nos activités, fournisseurs, clients et autres tiers. Il est important d'accorder suffisamment d'attention aux lois commerciales, qui est un domaine dynamique en évolution rapide. Il est donc recommandé de consulter le service juridique pour se tenir au courant des mises à jour périodiques. Notre politique est de mener nos activités conformément à l'ensemble des lois et réglementations internationales, en respectant rigoureusement celles qui sont associées à votre rôle et à vos responsabilités, en particulier lorsqu'elles concernent :

- les licences
- les documents d'expédition
- les documents d'importation et déclarations
- la conservation des dossiers.

En tant que société publique basée aux États-Unis, nous avons certaines obligations en vertu de la loi américaine. Si une loi internationale est en conflit avec la loi américaine ou notre Code, ou si vous avez des questions à propos de lois spécifiques, contactez le [directeur juridique](#).





**Soyez exact et complet.** Traitez les importations et exportations correctement en incluant l'ensemble des documents, étiquettes, licences, permis et approbations requis. Fournissez également des documents complets, en classant chaque élément correctement et en assurant son exactitude, de votre mieux. Classer les importations et exportations à l'avance, en fonction de leur :

- pays d'origine
- Destination
- utilisation finale
- utilisateur final.

**Choisissez des partenaires commerciaux et opportunités éthiques.** Nous suivons les lois commerciales de tous les pays dans lesquels nous travaillons, y compris les lois qui interdisent les transactions avec des pays, entités ou personnes spécifiques. Effectuez un travail de recherche pour choisir uniquement des partenaires commerciaux qui travaillent avec intégrité. [Exprimez-vous](#) en cas de préoccupation ou violation des lois commerciales.

**Ne pas boycotter.** Hain Celestial ne participe pas aux boycotts que les États-Unis ne soutiennent pas. Si quelqu'un vous invite à participer ou apporter votre soutien à un boycott, ou si vous entendez parler d'un boycott auquel l'un de nos fournisseurs participe, contactez immédiatement le [directeur juridique](#).



## MATIÈRE À RÉFLEXION

Assurez-vous que toute transaction internationale :

- est conforme à toutes les exigences légales
- est documentée avec exactitude
- est dédouanée à la valeur déclarée appropriée
- a une destination finale confirmée
- évite les boycotts ou les échanges avec des pays sous embargo
- n'implique pas le paiement de frais de facilitation.



## PRINCIPE ESSENTIEL

**Q :** *Un client m'a demandé de modifier les informations sur la valeur d'un article qui figurent sur une facture. Est-ce acceptable de le faire ?*

**R :** *Non, c'est inacceptable. Une facture est un document légal qui sert à déclarer les importations et exportations à la douane. Elle doit être exacte et ne doit jamais être modifiée. Informez le [directeur juridique](#) de cette demande.*



## DROITS DE L'HOMME, ANTI-ESCLAVAGE ET TRAVAIL DES ENFANTS

*Chacune de nos actions doit bénéficier à la communauté et souligner notre respect des droits de l'homme.*

Nos activités sont centrées sur la personne et sont destinées à lui fournir des produits bénéfiques à sa santé et son bien-être. Cette bienveillance se poursuit dans la manière dont nous gérons notre entreprise. Aidez-nous à prouver que nous respectons les droits de l'homme dans tous les aspects de nos opérations et de notre chaîne d'approvisionnement.

### FAITES-EN UNE RÉALITÉ

#### Surveiller les partenaires commerciaux.

Nous travaillons uniquement avec des tiers qui partagent notre respect des droits de l'homme. Si vous travaillez avec des fournisseurs ou d'autres tiers, ou si vous les recrutez, surveillez leurs activités pour vous assurer qu'ils se conforment à la loi et nos politiques. [Exprimez-vous](#) en cas de violation possible de la loi.

**Suivre la loi.** Veillez à connaître et respecter les diverses lois sur les droits de l'homme qui s'appliquent à nos activités, partout où nous travaillons. Ces lois protègent les droits des personnes concernant :

- une rémunération équitable
- un lieu de travail sûr
- des heures de travail raisonnables
- le choix quant à travailler ou non
- la liberté d'association ou négociation collective.

Nous interdisons les pratiques qui mettent en danger la santé ou sécurité des personnes qui travaillent pour la société. Nous interdisons strictement l'exploitation des enfants, y compris le travail des enfants, les châtiments physiques, le travail forcé ou obligatoire et le trafic d'êtres humains.

Si vous apprenez que ces lois sont violées par un employé de Hain Celestial ou l'un de nos partenaires commerciaux, [exprimez-vous](#) immédiatement.

**Pratiquer la diligence raisonnable.** Si votre travail implique de sélectionner des tiers, choisissez uniquement des sociétés qui respecteront notre engagement à respecter les droits de l'homme comme indiqué ci-dessous. Ne jamais sciemment faire affaire avec une société qui enfreint les lois applicables en matière d'emploi ou s'engage dans des abus de droits de l'homme ou d'autres activités en violation de nos politiques. Vérifiez que les tiers possèdent toutes les accréditations nécessaires et applicables.

**UNE RESPONSABILITÉ MONDIALE :** Droits de l'homme, anti-esclavage et travail des enfants



### MATIÈRE À RÉFLEXION

**Que devons-nous rechercher dans un partenaire commercial ?** Ceux qui :

- n'ont pas d'antécédents de violations des droits de l'homme, harcèlement ou discrimination ;
- respectent les lois sur l'emploi, telles que celles qui régulent les heures de travail, conditions, salaires ou heures supplémentaires ;
- n'exploitent pas les enfants et n'utilisent pas le travail d'enfants ;
- n'utilisent pas de personnes victimes de travail forcé ou de la traite ;
- assurent la sécurité de leurs travailleurs.



### PIERRE D'ASSISE

[Déclarations sur l'esclavage moderne pour le Royaume-Uni](#)

[Politique sur le travail des enfants – États-Unis](#)



### PRINCIPE ESSENTIEL

**Q :** *J'ai lu un article dans la presse à propos d'un fournisseur que nous avons utilisé dans le passé et qui a peut-être utilisé le travail d'enfants. Comme nous ne travaillons pas actuellement avec lui, dois-je dire quelque chose ?*

**R :** *Oui. Nous ne devons pas utiliser ni acheter de matériaux ou marchandises fabriquées par un fournisseur qui utilise des travailleurs forcés, liés ou le travail d'enfants. Informez votre superviseur. Nous devons veiller à ne pas utiliser à nouveau ce fournisseur à l'avenir.*



## L'ENVIRONNEMENT

*Nous sommes de bons gestionnaires de notre environnement et nous influons positivement sur notre monde.*

Notre planète est confrontée à de nombreux défis environnementaux, du changement climatique à la qualité et rareté de l'eau et aux menaces de biodiversité, et nous reconnaissons qu'une planète saine est essentielle à la santé humaine. Notre monde fournit les ingrédients essentiels présents dans nos produits. En retour, nous prenons soin de notre environnement, en conservant les ressources, en agissant de manière responsable, et en répondant à toutes les exigences environnementales qui s'appliquent à nos opérations. Aidez-nous à limiter notre impact sur l'environnement et à protéger notre univers.

## FAITES-EN UNE RÉALITÉ

**Agir.** Conservez, recyclez ou réutilisez les ressources dans la mesure du possible afin de réduire la quantité de déchets générés, y compris les bouteilles, les cannettes, le carton et le plastique. Assurez la protection et l'utilisation responsable de toutes les ressources naturelles, telles que l'eau, l'air, le sol, les produits forestiers et autres matières premières.

**Respecter la loi.** Suivez toutes les lois et réglementations environnementales qui s'appliquent à notre entreprise. Si vous participez à la fabrication de nos produits, rappelez-vous que vous avez une responsabilité particulière : celle de protéger notre environnement. Suivez nos procédures en matière de durabilité dans le cadre de l'approvisionnement et faites particulièrement attention à la manière dont nous stockons, éliminons et transportons les déchets et autres matériaux ou émissions toxiques. Voir notre [Rapport sur le développement durable](#) pour plus d'informations.

**Rester vigilant et s'exprimer.** Tenez-vous au courant des préoccupations environnementales. N'ignorez pas les situations potentiellement dangereuses, telles que l'élimination inappropriée des déchets, que cela implique un tiers ou l'un de nos employés. [Signalez immédiatement](#) ces préoccupations.



## MATIÈRE À RÉFLEXION

Vous pouvez exercer un impact positif en servant simplement de bon exemple. Illustrez votre bonne gestion environnementale au travers de vos actions quotidiennes. Cela encourage les autres à en faire de même : aussi bien les collègues que les partenaires commerciaux.



## PIERRE D'ASSISE

[Rapport de responsabilité sociale d'entreprise](#)



## PRINCIPE ESSENTIEL

**Q :** *J'ai quelques idées à propos de la manière dont nous éliminons les déchets plastiques dans notre établissement. Notre pratique actuelle ne viole aucune loi, mais je pense que nous pourrions l'améliorer. Que dois-je faire ?*

**R :** *Exprimez-vous ! Nous accueillons favorablement les idées destinées à réduire notre impact environnemental. Parlez immédiatement à votre superviseur. Votre idée est susceptible de pouvoir être mise en œuvre !*



## BONNE CITOYENNETÉ D'ENTREPRISE

*En tant que société, nous apportons une contribution positive en faveur des personnes et communautés du monde entier.*



Hain Celestial sert des communautés du monde entier, et nous sommes tout à fait conscients que nous devons être une société citoyenne responsable. Cela signifie que nous devons suivre les lois et réglementations partout où nous opérons, et respecter les personnes et les cultures locales partout où nous travaillons. Nous comptons sur vous pour nous aider à remplir cette obligation.

## FAITES-EN UNE RÉALITÉ

**Respecter toutes les lois.** Il vous appartient de connaître et respecter les lois qui s'appliquent à votre travail dans le pays où vous travaillez et partout où nous sommes implantés. Identifiez les éventuels conflits entre les lois locales et notre Code, nos politiques ou la loi américaine. En cas de conflits, suivez les exigences plus strictes. En cas d'incertitude, adressez-vous à votre superviseur ou contactez le [conseiller juridique](#).

**Montrer que vous vous sentez concerné.** Contribuez à respecter notre engagement envers autrui qui consiste à nous concentrer sur la qualité des produits et la sécurité de nos collègues, tiers et consommateurs. Soyez attentif aux lois qui garantissent des conditions de travail sûres, et assurez-vous que nos partenaires commerciaux partagent notre engagement. Nous encourageons le bénévolat afin d'avoir un impact sociétal positif dans les communautés dans lesquelles nous vivons, travaillons et jouons. Envisagez de rejoindre vos collègues pour faire la différence en matière de santé et bien-être, de faim, de préservation de l'environnement et d'habilitation des femmes.

**Être respectueux.** Comme nous travaillons dans de nombreux pays différents, nous sommes exposés à de multiples cultures différentes. Respectez les coutumes et cultures locales, dans la mesure où les coutumes n'entrent pas en conflit avec notre Code ou la loi. Assurez-vous également que nos actions ne nuisent pas à l'environnement. Respectez toutes les lois environnementales et utilisez toutes les ressources de manière responsable.



## MATIÈRE À RÉFLEXION

Si votre travail implique les communautés dans lesquelles nous sommes implantés, réfléchissez aux manières de développer des relations qui profitent à ces communautés et à Hain Celestial. Par exemple, envisagez des plans qui stimulent :

- les investissements communautaires ;
- la sécurité familiale et le bien-être ;
- les opportunités de développement économique.



## PRINCIPE ESSENTIEL

**Q :** *Je participe à l'achat de matériaux d'emballage pour nos produits. J'ai appris qu'il existait de nouveaux matériaux qui sont plus chers que nos emballages actuels, mais qui seraient meilleurs dans une perspective de durabilité. Que dois-je faire ?*

**R :** *Parlez de cette opportunité ! Hain Celestial s'efforce toujours de trouver des manières de promouvoir la durabilité et d'avoir un impact plus positif. Informez votre superviseur de cette option. Ensemble, vous pouvez analyser ses coûts et ses avantages pour notre environnement.*



## ACTIVITÉS CARITATIVES ET POLITIQUES

*À titre personnel, nous consacrons du temps et des ressources à des causes qui nous sont importantes.*

Nous vous encourageons, en tant qu'employé, à être un membre actif de votre communauté, et à soutenir des causes et initiatives qui améliorent le monde. Nous reconnaissons et respectons le fait qu'il vous appartient personnellement de décider qui ou quoi soutenir, mais veillez à faire en sorte que vos activités en dehors du lieu de travail n'affectent pas négativement notre société, vos collègues ou nos clients.

## FAITES-EN UNE RÉALITÉ

**Éviter les conflits.** Ne laissez pas votre soutien d'une activité caritative ou politique (sous forme de bénévolat ou contribution financière) interférer avec votre travail chez Hain Celestial. Pour toute activité extérieure, assurez-vous que votre participation est légale et effectuée au cours de votre temps personnel, en utilisant vos propres fonds et ressources.

**Être prudent dans le cadre des communications.** Indiquer toujours clairement que vous parlez et agissez en votre propre nom, et non au nom de Hain Celestial, et soyez respectueux de vos collègues et partenaires commerciaux : ne les poussez jamais à s'impliquer ou apporter leur contribution au bénéfice des causes que vous appuyez personnellement.

**Contribuer de manière responsable.** Hain Celestial n'a pas de convictions politiques et n'en soutient aucune. Si vous effectuez des contributions d'ordre caritatif ou politique, assurez-vous d'indiquer clairement que vous le faites en votre propre nom et non au nom de la société.

**Respecter les lois sur le lobbying.** Les communications avec les législateurs ou agents publics pour aider à façonner la politique publique sont des activités de « lobbying » qui sont fortement réglementées. Si votre travail implique d'interagir avec un organisme gouvernemental ou agent public, assurez-vous de connaître et comprendre vos obligations concernant l'enregistrement, les déclarations et la tenue des dossiers en vertu des lois applicables de votre juridiction.



## MATIÈRE À RÉFLEXION

Si vous prévoyez de rechercher ou d'accepter un emploi public, contactez le service juridique à l'avance pour être sûr d'éviter tout conflit d'intérêts potentiel.



## PRINCIPE ESSENTIEL

- Q :** *Je participe à une collecte de fonds pour une organisation caritative locale. Je sais qu'il serait inapproprié de solliciter le soutien de mes collègues pendant mes heures de travail, mais puis-je utiliser l'e-mail de la société à cet effet ?*
- R :** *Non. Vous ne pouvez pas utiliser l'e-mail ou d'autres actifs de la société pour promouvoir vos activités personnelles. Votre e-mail pourrait également suggérer aux autres que Hain Celestial soutient l'organisme caritatif concerné et pousser indûment vos collègues à contribuer.*



## PARLER AU NOM DE NOTRE SOCIÉTÉ

*Pour protéger notre nom, seules les personnes autorisées peuvent parler pour nous.*

Notre manière de parler à propos de notre société est importante. Tout ce que nous disons au sujet de Hain Celestial doit être exact et fiable, et nous permettons uniquement aux personnes autorisées à parler en notre nom. Vous pouvez nous aider à garantir que nous communiquons des messages cohérents et honnêtes.

## FAITES-EN UNE RÉALITÉ

**Ne pas parler pour la société.** Si vous êtes tenté de parler au nom de Hain Celestial, que ce soit aux médias, aux représentants du gouvernement ou à d'autres personnes, abstenez-vous de parler, sauf si la société vous a demandé d'être son porte-parole.



## MATIÈRE À RÉFLEXION

### Pourquoi ne dois-je pas parler en notre nom ?

Si vous n'êtes pas autorisé et n'avez pas l'habitude de transmettre des messages appropriés, vos destinataires pourraient mal comprendre vos commentaires. Bien que vous ayez probablement de bonnes intentions, vous risquez de :

- mal informer les clients ou le public ;
- violer notre code ;
- divulguer des informations confidentielles ;
- faire des promesses que nous ne pouvons pas tenir ;
- nuire à notre réputation.

**Être prudent sur les réseaux sociaux.** Si vous parlez de notre société sur les réseaux sociaux, indiquez clairement que vous êtes un employé de Hain Celestial, et que vous exprimez vos propres opinions, non pas celles de la société. Veillez à ce que vos affichages soient constructifs, utiles, et aient un caractère professionnel.

### Protéger les informations confidentielles.

Si vous avez accès à des informations confidentielles de la société, telles que des informations sur les employés, clients ou partenaires commerciaux, ne les partagez jamais avec quiconque en dehors de Hain Celestial, y compris sur les réseaux sociaux.



## PRINCIPE ESSENTIEL

- Q :** *Un collègue m'a envoyé l'e-mail d'un consommateur qui se plaint de l'un de nos produits. Je pense pouvoir facilement m'en occuper, bien que je ne sois pas autorisé en la matière. Que dois-je faire ?*
- R :** *Bien qu'il puisse être tentant de répondre rapidement, il est préférable de transmettre l'e-mail à l'équipe du service client de votre site, qui peut s'assurer de l'adresser à la personne compétente. Cela nous permet de mieux suivre les avis et commentaires de nos clients pour référence ultérieure.*



## MÉDIAS SOCIAUX

### *Nous sommes conscients des risques et responsabilités impliqués dans les médias sociaux.*

Les médias sociaux nous permettent de rester connectés. Le contenu que nous partageons sur les réseaux sociaux reflète également qui nous sommes et ce que nous défendons. C'est pourquoi il est très important d'utiliser ce mode de communication en étant prudent, honnête et respectueux, et en veillant à protéger notre réputation et nos informations confidentielles.

## FAITES-EN UNE RÉALITÉ

**Défendre nos valeurs.** Rappelez-vous que vos affichages sur les réseaux sociaux n'appartiennent pas exclusivement à vous. Une fois publiés, ils deviennent des informations publiques, et tout ce que vous dites sur les réseaux sociaux donne une bonne ou mauvaise image de Hain Celestial. Respectez donc nos valeurs et politiques lorsque vous rédigez vos messages, en étant toujours exact et

courtois. Ne soyez jamais malhonnête et ne tenez pas de propos empreints de menaces, harcèlement ou discrimination.

**Ne pas parler pour nous.** Bien que vous deviez vous sentir libre de vous exprimer sur les réseaux sociaux, n'oubliez pas que vous ne devez pas parler au nom de Hain Celestial. Seules les personnes autorisées à parler au nom de la société doivent faire des commentaires en tant que porte-paroles officiels. En outre, si quelqu'un se plaint de Hain Celestial ou ses produits sur les réseaux sociaux, ne répondez pas. À la place, signalez-le à notre [équipe du service client](#).

### **Protéger les informations confidentielles.**

N'affichez et ne communiquez jamais d'informations sensibles ou confidentielles de la société ou de propriété intellectuelle. Protégez également les informations personnelles ou sensibles appartenant à nos employés, ou à un partenaire commercial, fournisseur, client, consommateur ou concurrent.



## MATIÈRE À RÉFLEXION

N'oubliez pas que Hain Celestial soutient votre droit d'exprimer librement vos opinions en matière d'actes répréhensibles d'intérêt général ou de faire des commentaires sur votre salaire, vos heures de travail et autres conditions générales de votre emploi.



## PIERRE D'ASSISE

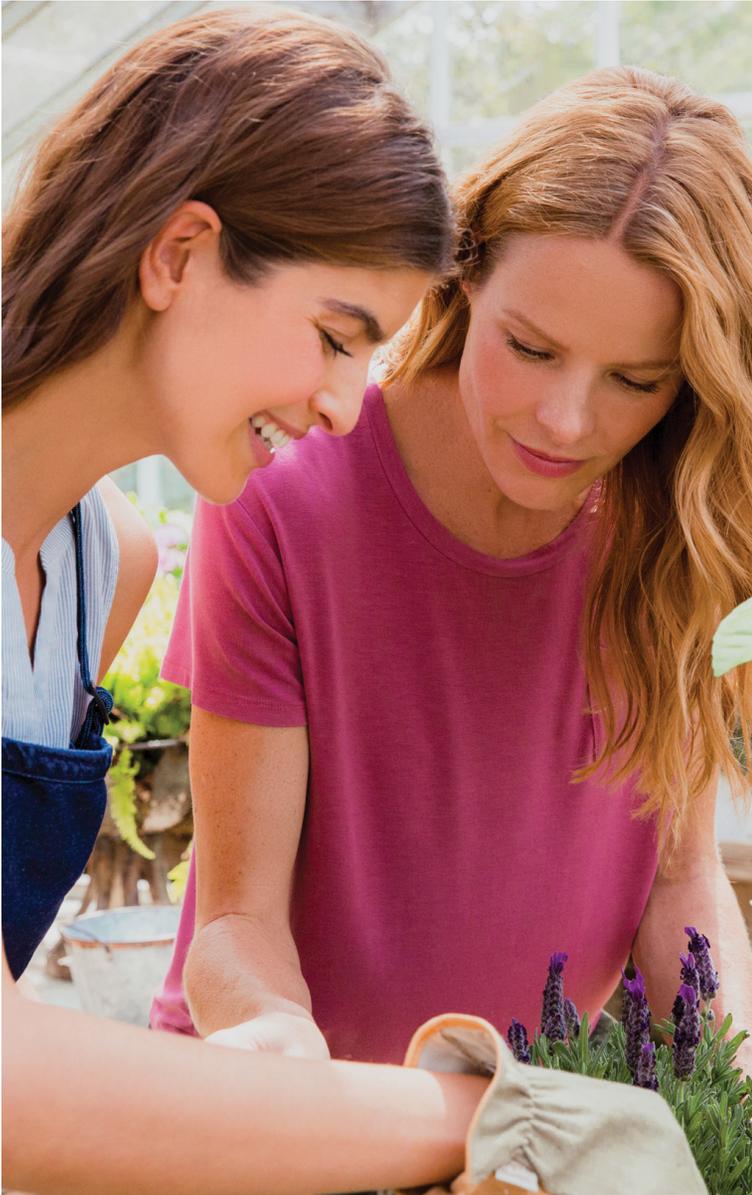
[Politique relative aux médias sociaux](#)



## PRINCIPE ESSENTIEL

- Q :** *Que dois-je faire si j'ai déjà répondu à un affichage dans les médias sociaux ? Je ne pense pas avoir dit quelque chose de mal, mais j'ai donné l'impression de parler au nom de la société. Dois-je passer cela sous silence ?*
- R :** *Non, surtout pas. Si vous avez déjà parlé en notre nom, informez immédiatement votre superviseur. La société peut alors répondre de manière appropriée et minimiser tout préjudice potentiel.*

## UNE DERNIÈRE CHOSE



Merci d'avoir pris le temps de lire le Code de conduite professionnelle et d'éthique de Hain Celestial. Votre engagement envers ce Code est important, tant pour votre entreprise que pour les communautés que nous servons. Après tout, vous n'êtes pas seulement un employé de Hain Celestial : vous représentez nos marques dans le monde entier au travers de tout ce que vous faites.

Nous vous encourageons à vous référer souvent au Code et à l'utiliser pour guider les décisions que vous prenez chaque jour, même si elles n'ont pas une grande importance. Nous vous demandons également de certifier que vous avez lu le Code, que vous le comprenez, et que vous n'êtes actuellement pas au courant de violations du Code.

Si vous avez des questions ou idées à propos d'informations présentées ici, contactez votre superviseur ou toute autre ressource du Code. Tandis que vous retournez travailler en utilisant le Code comme guide, rappelez-vous que notre principale motivation est de construire un avenir meilleur pour tous. Ensemble, c'est ce que nous faisons aujourd'hui.



## VOS RESSOURCES

Vous recherchez de l'aide ? Diverses ressources peuvent être utilisées pour obtenir des conseils et lignes directrices en relation avec notre Code :

PROBLÈMES OU PRÉOCCUPATIONS	CONTACT
Pour poser des questions sur le Code, signaler des actes répréhensibles, fautes professionnelles ou autres préoccupations éthiques	<p>Votre superviseur Votre représentant local des ressources humaines Le <a href="#">directeur juridique</a> Ou, pour les questions financières, le <a href="#">directeur financier</a> ou <a href="#">directeur comptable</a>, ou pour signaler des fautes professionnelles ou préoccupations éthiques, le Comité d'audit Ou, la <a href="#">ligne d'assistance dédiée à la conduite professionnelle</a> En ligne sur : <a href="http://ethicshelpline.hain.com">ethicshelpline.hain.com</a> Ou appelez 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 : Depuis les États-Unis et le Canada 1 (800) 461-9330 Belgique 0800.260.39 (tous les opérateurs) France 0805.080339 (tous les opérateurs) <i>France Telecom</i> 00 800 1777 9999 Allemagne 0800.181.2396 (tous les opérateurs) <i>Deutsche Bundespost Telekom</i> 00 800 1777 9999 Inde 000.800.100.4175 <i>VSNL</i> 000 800 100 3428 Irlande 00 800 1777 9999 (Telecom Eireann) Norvège 800.24.664 <i>Telenor Nett</i> 00 800 1777 9999 Émirats arabes unis 1 (720) 514-4400 Royaume-Uni (comprend l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande du Nord, le Pays de Galles) 00 800 1777 9999</p>

